

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université de Belhadj Bouchaïb - Ain Témouchent  
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Sociales  
Département



Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention de master

En langue française

Spécialité sciences du langage

L'insécurité linguistique  
Cas des enseignants de français langue étrangère au  
cycle secondaire

**Présenté par l'étudiant**

Aissaoui Meriem

**Sous la direction de**

Pre. Ghribi Sara

Date de soutenance 19 / 06 / 2022

Membres de jury

**Nom et prénom**

Mme Allam iddou Samira

Mme GHRIBI Sara

Mme Amouri Nour Houda

**Grade**

MCA

MCB

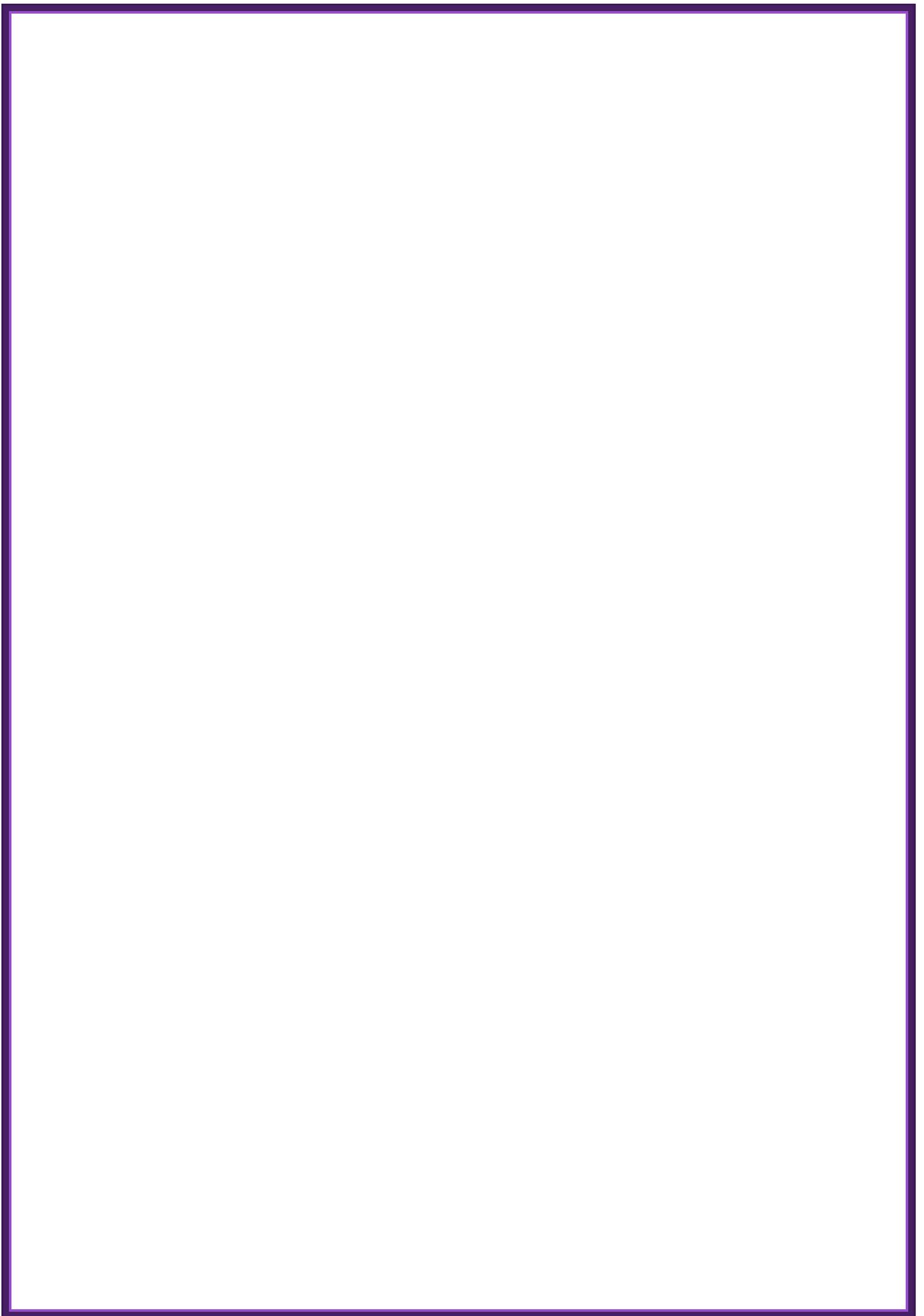
MCA

présidente

Encadreur et rapporteure

examinatrice

Année universitaire : 2021-2022



## **Remerciements**

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements à ma directrice de recherche Mme.Ghribi qui m'a guidée, m'a orientée dans cette expérience enrichissante.

J'adresse également mes sincères remerciements aux membres du jury, Mme Allam iddou Samira et Mme Lamouri Nour Houda qui ont bien accepté de lire ce modeste mémoire pour l'évaluer.

Je remercie tout particulièrement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail de recherche ; mes enseignants m'ayant bien formée, aussi toute personne ayant acceptée de participer à mon enquête.

## **Dédicaces**

Je dédie mon présent mémoire à ma mère que nul ne peut la remplacer dans mon cœur, elle m'a soutenu durant la réalisation de ce modeste travail, elle a cru en moi et m'a donné le courage, le sourire, leurre d'espoir, lorsque l'angoisse, l'anxiété sont naufragés au fond de mon être. Sans elle, ce travail n'aurait jamais pu se réaliser.

Mes remerciements vont à ma petite sœur unique Khadîdja, à ma collègue de travail Amina et à mon amie Nawal pour leurs encouragements et leurs aides.

À tous mes enseignants durant mon parcours universitaire pour leurs efforts, à toutes personnes qui a cru en moi et m'a aidé à continuer mes études et réaliser ce travail.

# Sommaire

---

## *Sommaire*

<b>Introduction générale.....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1 :l'insécurité linguistique et l'enseignement secondaire</b>	
<b>1. Historique de la linguistique.....</b>	<b>08</b>
<b>2. Quelques définitions de la langue du point de vue linguistique.....</b>	<b>11</b>
<b>3. Les pionniers de l'insécurité linguistique.....</b>	<b>12</b>
<b>4. Relation entre norme et variation.....</b>	<b>24</b>
<b>5. Typologie de l'insécurité linguistique.....</b>	<b>25</b>
<b>6. Insécurité linguistique et les représentations.....</b>	<b>26</b>
<b>7. Insécurité linguistique et hyper-correction .....</b>	<b>28</b>
<b>8. Insécurité linguistique et les phénomènes de contacte des langues.....</b>	<b>28</b>
<b>9. Système éducatif algérien.....</b>	<b>29</b>
<b>10. La formation des enseignants de cycle secondaire.....</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 2 : Recueil des données et expérimentation</b>	
<b>1. Le corpus (guide d'entretien).....</b>	<b>41</b>
<b>2 .Echantillon.....</b>	<b>43</b>
<b>3. présentation de corpus (public).....</b>	<b>45</b>
<b>4. Analyse d'entretien.....</b>	<b>46</b>
<b>5. Enquête de terrain.....</b>	<b>79</b>
<b>6. Etude comparative.....</b>	<b>81</b>
<b>7. Suggestions et recommandation.....</b>	<b>84</b>
<b>8. Conclusion générale.....</b>	<b>88</b>
<b>9. Bibliographie .....</b>	<b>94</b>
<b>10 .Annexes.....</b>	<b>.....</b>

# *Introduction générale*

### *Introduction générale*

Le débat de l'enseignement –apprentissage des langues étrangères devient de plus en plus important en Algérie. En effet, l'Algérie, étant un grand pays, est dotée d'une richesse linguistique et une diversité langagière institutionnelle et sociétale, une variation linguistique qui favorise et suscite fortement un enseignement des langues étrangères. D'où le fait de parler de l'enseignement d'une langue, à travers lequel, il est important d'envisager un monde non seulement linguistique mais aussi ouvert sur plusieurs disciplines.

Actuellement, la nécessité de la langue étrangère devient incontestable. Elle représente un pont vers le monde ,des échanges commerciaux ,des conférences internationale, etc. Pour ces raisons et pour d'autres, des écoles dans le secteur privé et des intuitions ont été fondées, des classes de langue sont mises en place, ce qui crée un paysage linguistique complexe d'une part et riche d'autre part. Bien que l'Algérie s'accorde un effigier linguistique approprié depuis toujours, au cours de cette concurrence entre les langues qui représentent un rapport de diversité, on ne peut qu'accepter l'existence d'un lien entre elles. En effet, ces rapports se manifestent même sur une dimension politique et sociale dans le pays.

Les enseignants des langues étrangères et notamment la catégorie des non natifs sont confrontés à 70% à des obstacles dans leurs pratiques langagières ce qui entraîne des entraves en corrélation avec l'insécurité linguistique.

Dans le présent mémoire intitulé l'insécurité linguistique des enseignants non natifs de la langue française notre échantillon sera les enseignants de la wilaya de Ain Témouchent, à travers cette étude nous désirons d'élaborer et mettre en route le dispositif de notre recherche qui porte sur l'insécurité linguistique que les enseignants subissent lors de leurs profession.

Maintes recherches sur l'insécurité linguistique ciblent comme un sujet les apprenants du français langue étrangère notamment les classes de FLE. En revanche, le groupe professionnel est rarement intervenu. De cette optique, notre

corpus sera les enseignants non natifs du français langue étrangère. Étant donné que cette piste de recherche est très vaste et étendue, nous avons essayé de l'encadrer en visant une catégorie spécifique dans un cadre professionnel bien déterminé, (c'est-à-dire un champ de légitimité) celui de l'enseignement du français langue étrangère. Nous tenterons d'aller plus loin dont l'objectif cette fois-ci n'est pas simplement une étude sur l'utilisation de la langue dans le quotidien, mais dans un contexte professionnel, officiel et fonctionnel.

Les motivations qui stimulent le choix de cette thématique émanent d'une part d'un vécu professionnel et d'autre part pour des raisons pragmatiques scientifiques.

1) à titre personnel et comme nous l'avons mentionné au départ que nous faisons partie éventuellement d'un corpus, cela me permet de comprendre le sentiment l'insécurité linguistique que j'ai toujours vécu à un point où il est devenu une partie de ma profession.

2) la seconde flamme qui a dynamisé mon travail de recherche est un ensemble de témoignages du groupe professionnel quand ils avouent leur regret de s'être enfoncé dans l'enseignement d'une langue étrangère et adopter la responsabilité et la mission de présenter la langue d'une manière parfaite.

À travers le présent mémoire, nous visons à bien déterminer la notion de « l'insécurité linguistique » constatée fréquemment chez les enseignants non natifs de la langue française comme étant une langue étrangère. Pour atteindre notre objectif, nous essayons de répondre même si partiellement à la problématique sur laquelle la recherche est construite ; **Comment peut-on expliquer ce sentiment d'insécurité linguistique chez nos enseignants du français langue étrangère au cycle secondaire ? Quelles sont ses véritables causes et comment peut-on y remédier ?**

Afin de mettre en chantier notre question de recherche, nous émettons d'abord les hypothèses suivantes :

- L'université générerait un modèle de langue inaccessible.

- L'insécurité linguistique existerait hors de l'université mais cette dernière la consolide.
- Les départements de la langue française baserait autant sur les aspects esthétiques de la langue et non pas sur ce dont l'enseignant aurait besoin dans sa profession.
- Le manque de la formation qualificative des enseignants du français en tant qu'une langue étrangère.

La réalisation de cette recherche procède ainsi. Dans un premier stade, nous avons opté pour une étude qualitative ; le produit de cette étude est recueilli d'un entretien qui se compose de 18 questions ouvertes dans le but de donner libre cours à l'échantillon. Ce dernier en constitue notre corpus. En créant une familiarité avec les enquêtés, ceci nous a aidé à avoir des informations subjectives. Nous allons en outre accéder à l'enregistrement sonore même si la situation sanitaire ne le facilite pas, son importance réside dans le fait d'examiner les pratiques langagières de la catégorie ciblée quand elle exerce un code linguistique différent de celui de leur langue maternelle. En dernier stade, les données récoltées de cette recherche émaneront simultanément d'une observation participante d'un ensemble de séances auxquelles nous avons assisté et comme nous l'avons signalé au départ, nous faisons éventuellement partie du corpus ce qui nous a favorisé les conditions de participer à ce vécu professionnel par conséquent de mieux déceler ce manque d'aisance linguistique.

Notre mémoire s'articule en deux chapitres. Avant de vérifier le degré de la véracité des hypothèses émises et passer à la phase pratique, nous prenons l'initiative de mettre en mot le coté théorique des concepts de base exposés, afin de mettre en évidence les points de vues des chercheuses qui ont pris part de conceptualiser la notion de l'insécurité linguistique dans l'objectif de confectionner notre recherche. Cela va nous aider à saisir les mots clés qui découlent de l'insécurité linguistique et va absolument nous servir à donner une définition théorique à cette pratique langagière. D'autre part, nous voudrions entamer la catégorisation de l'insécurité linguistique. La seconde partie de ce chapitre introduit spécifiquement le système éducatif algérien, la place que le français y occupe ainsi

## *Introduction générale*

---

nous allons évoquer brièvement le statut du corps enseignant. Le deuxième chapitre entre dans le vif et lance le côté pratique de cette recherche. À travers les procédés utilisés, nous nous interrogeons sur les enseignants qui représentent une société francophone, de ce fait nous donnons la voix à des expériences vécues et ressenties ; ceci par le biais d'une rencontre avec des enseignants non natifs de quelques établissements secondaires de la wilaya Ain Temochent.

# *Chapitre01*

## *L'insécurité linguistique et l'enseignement secondaire*

La langue est un outil formidable d'intégration mais aussi un arme de domination affirme « Philippe Blanchet » c'est que certains linguistes appellent « la glotte phobie » portant ce terme fut apparue bien avant, tandis que le mythe qui valide l'existence d'un modèle unique de langue c'est une sorte de frustration et l'empêchement de la variation linguistique. Par contre, tout le paysage sociolinguistique dans la planète terre ne représente que des diversités langagières que ce soit inter-linguistique ou intralinguistique ces variations ne génèrent que des hétérogénéités de langue.

Pour De Saussure « la langue est un système, elle est composée d'unités de différents niveaux chaque unité est définie par la relation qu'elle entretient avec les autres unités l'ensemble système chaque unité se définit par rapport d'hierarchie, de solidarité et d'opposition par rapport toutes les autres unités, dans la langue il n'y a que des différences »<sup>1</sup>

Au sien de cette concurrence intense que se soit dans la langue elle-même ou avec d'autres langues, les linguistes chercheurs tentent de cerner la corrélation qui pourraient exister en comparant les atomes de la langue entre grammaire, syntaxe, lexicale ... ces variables s'étendent jusqu'à les unités phonétiques.

Les enseignants ont soulevé de nombreuses interrogations qui répondent nécessairement aux problématiques évoquées au dessus, parmi leurs soucis il est important de remettre en question le nouveau statut accordé à l'apprenant ce dernier selon la nouvelle approche est classé au centre d'apprentissage ce qui entraîne par la suite une modification au statut d'un enseignant son rôle est d'insister à la création des interactions à des fins communicationnelles entre les apprenants comme il doit glorifier des circonstances et des conditions stimulantes selon les besoins d'un apprenant il s'agit d'une approche qui incite à l'auto-construction de savoir, les infléchissements à ce propos stipulent que l'apprentissage de la langue est fondé sur l'approche par compétence ces orientations infligent également une place primordiale à l'enseignement, elles insistent sur le fait de considérer le contenu en terme de

---

<sup>1</sup> Disponible sur <http://www.verbotonale-phonetique.com/principes-generaux-structuralisme/DEFINITION>, consulter le 20/03/2022

compétence à acquérir et non pas en terme d'items de structure linguistique à enseigner autrement dit cette restauration appelle les enseignants de ne plus enseigner alors leurs nouveau rôle c'est l'accompagnement des apprenants dans la structuration de leur connaissance ce qui leur inflige d'autres exigences aux group socioprofessionnel et rendre la tâche d'enseigner une langue difficile ,comme il arrive que l'application de cette nouvelle approche parmi les causes générateurs de l'insécurité linguistique des enseignants notamment au cycle secondaire, qui se base sur la consolidation et réinvestissement linguistique d'une manière plus concrète , tangible à visé communicative.

### ***1. historique de la linguistique :***

D'après 25 siècles, en Inde, Panini pris part à décrire la grammaire de sanskrit ainsi son mécanisme « fonctionnement », en Grec des principes philosophiques étaient le point d'inspiration dans l'étude de la langue, ses centres d'intérêt est de tisser un lien entre la langue et la logique nous signalons que « Platon » IV siècle avant J-C et Aristote V siècle avant J-C se sont concentrés sur l'étude de la langue.

« Porte Royal » 1660 , « Antoine Arnauld » 1612-1694 et « Claude Lancelot » 1615-1695 parmi les pionniers de l'étude moderne du langage et de la grammaire ,cette grammaire postule l'existence d'un rapport entre langage et la logique alors que le langage n'est qu'une représentation de pensée .au début de XIX siècle un nouveau type de grammaire fut apparue, celui de la grammaire comparée ; en Europe cette grammaire a pour but de regrouper les langues originaires afin de saisir d'où viennent les différentes langues du monde . « William Jones » en 1776 effectuait une étude à travers laquelle en identifiant les analogies entre la sanskrite et la plupart d'autres langues européennes. « Friedrich Von Schlegel », « Frères Grimm » et « Franz Bopp » des études menées pour l'établissement des lois phonétiques et des études synchroniques de l'évolution de son.

La linguistique c'est une science descriptive et non pas perspective, elle consiste à décrire les attitudes langagières produites par les locuteurs, ainsi elle décrit la langue dans son emploi quotidien ce qui mène à une méthode et un mode de description. La

linguistique se distingue de la grammaire normative ou perceptive, leur intérêt est le bon usage de la langue ce qui renforce la particularité d'usage.

Ceci posé énormément des personnes pensent qu'il ya un contraste entre la forme écrite et la forme orale de la langue et mettent en doute le degré de justesse de l'oral, alors que l'écrit est correcte et exacte, ce dernier devenu le point de l'identification de la langue cependant beaucoup des faits prouvent le contraire.

L'histoire montre bien, que l'écrit n'a pas été exploré qu'après l'oral ,des archéologues affirment que l'utilisation de l'écrit pour la première fois il 'ya environ 6000 ans à Sumer en 'Mesopotane'' Iraque actuel, alors que le code orale remontait à au moins 100 000 ans des maintenant .de point de vue géographique l'orale existait partout dans le monde ce qui n'est pas le cas pour l'écrit, les habitants et depuis de milliers d'années n'emploient pas les signes graphiques cela les interdissent pas d'être des locuteurs dans leurs langage dans un cadre d'acquisition, en partant de principe que la langue écrite doit être enseignée cependant l'oral est appris naturellement ,les enfants acquièrent et apprendre à parler naturellement dans la société d'ou ils appartiennent, ils ont un dispositif de leur langue maternelle avant la scolarisation. pour les néogrammairiens la langue parlée est considéré comme étant le point de départ le plus pertinent pour l'étude de la langue.

### ***1.1 Sociologie ou sociolinguistique ?***

La sociolinguistique s'occupe d'étudier les faits des langues par rapport des facteurs sociaux, autrement dit les variations des régions, classes sociaux et même les pratiques professionnelles, pour François Gadé « la sociolinguistique n'existe pas, je l'ai rencontré »<sup>2</sup>. Elle se charge aussi d'expliquer comment la coexistence d'une ou plusieurs langues au sein de la même société où l'une peut affecter l'autre ,ce qui engendre un système « intermédiaire ». La sociolinguistique mettre en claire que les usages de la langue peuvent être influencés par des facteurs de nature sociale comme l'âge, classe, l'appartenance ...

---

<sup>2</sup> Françoise Gadet, *Dialectiques*. 1977 n °20, p99.

La langue n'a pas un caractère homogène elle change constamment et elle est en perpétuelle évolution. cette discipline permet de donner un modèle descriptif des caractéristiques linguistiques fonctionnels , peu importe leur langue peut être dans un cadre professionnel ,sociétal ou de simple fait une situation de communication entre les locuteurs d'une société donnée .les ambitieux de la sociolinguistique débordent haut de la, elle tend de déterminer les répercussions linguistiques d'une variété de langue sur une autre variété, elle s'interroge en même temps sur comment les mutations linguistiques peuvent transformer les pratiques langagières des interlocuteurs d'une langue précise ? ,elle s'intéresse à explorer la notion de norme qui mesure les attitudes linguistiques au cœur d'une communauté linguistique . pour Labove la sociolinguistique « c'est l'étude de la langue dans son contexte sociale elle s'intéresse à la langue dans son usage réel à l'intérieur d'une communauté donnée et s'enfonce de découvrir les rapports existants entre les variations sociales et variations linguistiques »<sup>3</sup> .Labove s'oppose à la conception des partisans de la linguistique saussurienne pour lui « s'obstine rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social »<sup>4</sup> .la sociolinguistique s'est apparue dans les années 1960 aux états unis, parmi les avancés dans ce champs « Bell Hymes,Fishman, Gumperz,Ferguson ,labove » ce groupe de chercheurs avance des études à ce sujet leurs travaux se résument ainsi « étudier qui parle ? Quoi ?, comment ?, où ?et à qui ? » (FISHMAN, 1971), la sociolinguistique part de principe de l'existence d'une concordance mutuelle entre la langue et la société, cette discipline s'est bâtie sur une critique de la linguistique structural « La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société»<sup>5</sup> . Chevillet fait la remarque disant « En fait, en passant de la dialectologie traditionnelle et structurale à la sociolinguistique, le centre d'intérêt s'est déplacé complètement : d'une stratification horizontale (c'est-à-dire, géographique), on est passé à une stratification verticale

---

<sup>3</sup> William Labove, la sociolinguistique 1976, paris, Ed de minuit, p252

<sup>4</sup> Ibid. p259.

<sup>5</sup> Henri Boyer, territoire et objets, éd la sociolinguistique 1996, p204

(c'est-à-dire sociale). »<sup>6</sup>. Les études sociolinguistiques en France commencent récemment, ont été pilotées par (Bulot, Calvet), ces études adoptent une qualité urbaine ; c'est-à-dire entre les villes en France.

Antoine Meillet brille, dans ce domaine en France a pris part et définit la langue comme « un fait social », Meillet était connu pour sa position d'opposition à la conception de Saussure, notamment les principes « immanence de langue », il commente à ce propos disant « en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend Ferdinand de Saussure le prive de la réalité »<sup>7</sup>.

## *2. Quelques définitions de la langue de point de vue linguistique*

Par passion personnelle, et avant de rentrer dans le vif nous aimerions bien aborder la langue sous plusieurs angles de vue des linguistes dans le but de mettre en claire les concepts et les mots clés qui pourraient nous servir d'enrichir notre travail. Pour le structuralisme de Saussure estime à propos de la langue « que la langue ni le langage ni la parole est donc c'est la mise en œuvre un ensemble de signe »<sup>8</sup>, il ajoute que « La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement »<sup>9</sup>, inscrite dans même courant la langue selon de Saussure « ...extérieure à l'individu qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier... »<sup>10</sup>. Et quant à la langue est prise de la part de Chomsky, elle s'est définie comme un maillon de règles elle s'acquiert par essai, erreur et récompense en adaptant un modèle de production ; c'est-à-dire à partir un nombre bien déterminé des unités on produit un nombre indéterminé des unités, pour Chomsky cela renvoie à la créativité. Pour la linguistique fonctionnelle même si cette dernière n'a pas donné une réflexion figée sur la langue mais les travaux réalisés par ce courant notamment André Martinet, montrent clairement son intérêt sur la fonction de la langue au tant qu'un système, nous signalons qu'il y a en permanence un rapport de complémentarité entre les approches et les théories dégagées par les linguistes dans l'objectif de savoir la

---

<sup>6</sup> Chevillet François, les variétés de l'anglais, éd paris, Nathan 1991, P 49

<sup>7</sup> Meillet Antoine linguistique historique et linguistique générale, 1921, Ed paris champion, cité dans Calvet 1998, p6

<sup>8</sup> Disponible sur <https://1000idcg.com/langue-saussure/>

<sup>9</sup> Ferdinand de Saussure, cours de la linguistique générale, Ed critique par Rudolf Engler, p40

<sup>10</sup> Ibid., P32

composition et la dynamique de la langue, la double articulation illustre bien le point de vue de martinet « la langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté en unité doué d'un contenu sémantique et expression phonique ,les monème, cette expression s'articule à son tour en unité distinctive et successive, les phonèmes en nombre déterminer dans chaque langue et dont la nature et les rapports mutuels différents eux aussi d'une à une autre »<sup>11</sup> .selon Bulot 2004 « une langue est ainsi non seulement une pratique discursive (pratique de discoure) , mais encore des pratiques discursives sur ce discoure , un discoure sur la pratique cela veut dire clairement que la langue correspond aux trois éléments ,elle est sociale, diverse et hétérogène constituée pour et par un système »<sup>12</sup>.

### **3. Les pionniers de l'insécurité linguistique**

Nous nous référons aux lecteurs entreprises , il s'est avéré que E.Haugin parmi les premiers qui ont pris part à traiter la notion de l'insécurité linguistique, il a développé le concept « schizologie » de la langue pour expliquer que la langue adopte plusieurs variations dans des situations linguistiques différentes en 1960.les travaux sur cette notion ont été reprises clairement par William labove en 1966, quand il a pris en charge à une étude variationniste à travers son enquête célèbre dans le grand magazine à « new York », des lors cette première approche qui a reconnu implicitement la notion de l'insécurité linguistique dans le but de saisir les normes de prononciation, l'enquête est portée sur les variations sociaux de la langue ; autrement dit les différents usages de différents locuteurs dans une communauté linguistique, puis les travaux qui portent sur les différents types de normes subjective ,objective et perspective par Alain Rey en 1970, servant à affiner le sujet de l'insécurité linguistique ,de plus nous avons le modèle « IL » imaginaire linguistique avancé par « Anne- marie Houdebine » ,elle a repris et approfondit la typologie de normes proposé par Alain Rey , le résultat c'est une réflexion sur le concept de représentation par rapport l'insécurité linguistique

---

<sup>11</sup> Andret Martinet, élément de la linguistique générale 1960, P43

<sup>12</sup> Bulot, thiery et Philippe Blanchet, une introduction à la sociolinguistique pour l'étude dynamique de la langue française dans le monde, paris, éd des archives contemporaine 2004, p107

,ainsi divers travaux ont fixé comme objectif les taux de l'insécurité linguistique chez les locuteurs non natifs, plus précisément les enseignants de la langue française qui a un statut d'une langue étrangère, en adoptant une démarche labovienne ce qui donne naissance à ce que l'on appelle « la diglossie », un mot qui n'a pas apparue qu'à récemment tandis que autrefois on utilise le conflit de langue pour désigner telle réalité, également on a parcouru à viser le terme minorité –majorité. Michel Francard installe une relativité entre l'insécurité linguistique et l'école ou bien le niveau de scolarisation, Louis Jean Calvet prend l'initiative d'exposer la notion de l'insécurité linguistique implicitement à travers les études sur plurilinguisme, également l'insécurité linguistique a eu un écho dans les travaux de Jean Derbelent (1904-1970) dans une situation bilinguisme, dans même ordre d'idées Nicole Guenier, Gnouvrier et Khomsi (1978) ont lancé des recherches sur l'insécurité linguistique et pour la première fois dans les périphériques francophone, l'objectif visé par cette étude est de déterminer les attitudes de différents français exercées par les locuteurs dans un environnement citadin en relief à l'usage oral de leur langue maternelle et à « la norme » linguistique dans ses diverses manifestations, leur ouvrage « les français devant la norme »<sup>13</sup> résume les résultats de cette recherche.

### ***3.1. L'insécurité linguistique selon quelques linguistes***

Dans les études scientifiques et notamment celle de sociolinguistique l'emploi de l'insécurité linguistique se manifeste fréquemment, cette notion pourrait être présentée vivement comme inconvénient perçue par l'individu dans des conversations verbales, maintes fois quant à une situation de communication formelle, autrement dit être astreint à un des exigences linguistiques voir des normes pointues corrélatives à un emploi dominant. cette notion débute à s'étendre dans l'usage commun en effet elle frôle toute personne participe dans une situation de communication formelle où elle est portée de surveiller la façon dont elle s'exprime. en réalité l'insécurité linguistique cible dans une plus grande mesure la communauté non native, faisant semblant la possession d'une pratique proche de la langue légitime. Par contre

---

<sup>13</sup> Nicole Guenier, Emile Gnouvrier, Abdelhamid Khomsi « les français devant la norme », 1970

l'insécurité linguistique n'est pas limitée aux locuteurs francophones mais aussi elle peut être constatée chez les natifs même souvent dans un champ professionnel, Jean Prouvost note que il est nécessaire d'avoir la notion d'insécurité dans le dictionnaire lexicographique comme si le cas de l'insécurité routière, informatique et alimentaire. Bien que cette notion soit explorée par le sociolinguiste William Labov en 1966, afin de mettre en lumière cette réalité sociolinguistique nous nous baserons sur les définitions extraites des travaux menés par un nombre considérable de sociolinguistes.

Pour Jean Darbelnet « l'insécurité linguistique c'est le flottement d'hésitation entre votre mode d'exprimer et un autre »<sup>14</sup>, l'incertitude d'accrocher tel ou tel emploi de langue, la phobie de mauvaise choix d'une forme qui est considérée comme erronée stimule chez les locuteurs un sentiment de conscience, tissant un lien existant entre ses pratiques langagières par rapport à celles recommandées d'un modèle prestigieux et légitime, dans même contexte pour Grudun Ledegen « l'insécurité linguistique est la prise de conscience, par les locuteurs d'une distance entre leur idiolecte et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime »<sup>15</sup>. Pour Philippe Blanchet « c'est la prise de conscience, par les locuteurs d'une distance entre ce qu'ils parlent et une ou variétés de langue légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme pure ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculée par l'institution scolaire »<sup>16</sup>. Pour Labov « la communauté linguistique dans son ensemble est unifiée par un ensemble de normes »<sup>17</sup>. Calvet ajoute à ce propos «...à l'inverse il y a l'insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux mais qu'ils ne pratiquent pas »<sup>18</sup>. Pierre Bourdieu parle de « marché linguistique »<sup>19</sup> à travers cette terminologie il explique la réalité de

---

<sup>14</sup> Jean Darbelnet, « le bilinguisme » 1970, p 107

<sup>15</sup> Grudun Ledegen, « le bon français : les étudiants et la norme linguistique » 2000, p53

<sup>16</sup> Philippe Blanchet « réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique, pour de nouvelles perspectives socio-didactiques avec l'exemple de Maghreb », 2014, p 293

<sup>17</sup> William Labov, « sociolinguistic patterns », trad.fr « le sens commun » 1972, p412

<sup>18</sup> Louis Jean Calvet « la sociolinguistique », Paris 1993, p 50

<sup>19</sup> Articles universitaires correspondant aux termes « Marché linguistique » Bourdieu 1982.

l'insécurité linguistique comme un bilan d'un marché linguistique , ce dernier exige la coexistence des interlocuteurs qui doivent appartenir à des classes sociaux différentes , entre classe (dominante-dominée), ceux de la classe dominante utilisent la langue d'un caractère légitime en revanche ceux de la classe dominée se retrouvent en permanence en état « insécure » et c'est à cause de cette insécurité ils tentent d'imiter le mode d'emploi linguistique de la classe dominante, dans même ordre d'idées N.Gneuvier affirme que l'insécurité linguistique « une corrélation entre le haut degré de conscience d'y accomplirons usage ,mais aussi à haut degré d'indifférence par rapport à la norme linguistique »<sup>20</sup> . pour Francard l'insécurité linguistique se réfère au niveau de scolarisation et au degré de la connaissance des locuteurs. l'insécurité linguistique unanimement c'est la comparaison de locuteur entre leur normes qu'ils ont hérité et les normes véhiculées d'un marché linguistique ,ce manque d'aisance linguistique chez les locuteurs provient d'une représentation psychologique de la langue qu'ils parlent et quand ils pensent que leur usage linguistique heurte avec les pratiques légitimes .pour Moreau « il ya deux raisons majeurs de l'insécurité linguistique d'un coté les locuteurs sont tous a fait les « esclaves » de la légitimité ,d'autre coté c'est parce qu'ils ont pas une idée d'espacement (distance) qu'ils leur sépare de cette légitimité »<sup>21</sup>.

### ***3.2 La notion de norme et ses types :***

Le mot qui récure dans diverses définitions dans les passages précédents est celui de la « norme » , déclarant l'idéal de la langue ; c'est tous qui implique le bon usage de la langue et l'élégance de la parole infligée aux locuteurs ,la norme est exceptionnellement soutenue et valorisée par les hautes classes de la société et même par les institutions scolaires . la définition donnée par Dubois « on appelle norme un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donné si l'on veut conformé à un certain idéal ,esthétique ou socioculturel, la norme implique l'existence d'usage prohibée fournit son objets à la grammaire normative ou

---

<sup>20</sup><https://arlap.hypotheses.org/6745>

<sup>21</sup> Marie louis moreau, sociolinguistique les concepts de base, 1997, p17

la grammaire au sens courant »<sup>22</sup> ,la norme dans son ensemble conçoit des particularités directives ce qui provoque chez les locuteurs par conséquent une perplexité sur ce qu'il faut choisir ; c'est- à -dire pour séparer la régularité de l'anarchie les règles interviennent « la règle est souvent vue comme une formule qui indique ce que doit être fait dans un cas déterminé ,elle apparait comme une loi à laquelle il faut se soumettre »<sup>23</sup> .Henry Boyer avance à ce propos « un ensembles d'interdits de perception sur des façons de dire quelque fois accompagné des justifications de divers ordre »<sup>24</sup>.

pour Didier de Robillard ; William labove ne prétend pas de décrire la situation de l'insécurité linguistique mais celle de variation dans son ouvrage où il tente de mettre en claire que l'insécurité linguistique est liée à des contraintes de nature sociale, ce qui ne lui permet pas de saisir la notion de l'insécurité linguistique mais les conditions approximatives ,« retenir la hiérarchie de w.labove pour des travaux portant spécifiquement sur l'insécurité linguistique semble de ce fait une démarche assez peu adéquate s'écarter du quantitativisme stricte ,loin d'être une façon d'innover dans les études de l'insécurité linguistique serait en fait une manière de revenir à des approches plus conformes à celles de w.labove, lorsqu'il étudie spécifiquement ce phénomène et la variété en générale »<sup>25</sup> .

L'objectif de w.labove n'est de simple fait de décrire les variations de point de vue synchronique, mais d'expliquer d'une façon symétrique les origines sur une dimension synchronique et diachronique à la fois. Bien que nombreuses chercheurs n'aient pas suivi l'approche de dichotomie saussurienne pour justifier leurs démarche «D.de Robillard in bavoux) .cependant la conceptualisation de l'insécurité linguistique même si implicitement n'a pas trouvé sa vrai position que dans les recherches scientifiques de W.labove qui est le seul écrivain et son seul ouvrage devenu une référence pour de nombreuses chercheuses (Nicole Guenier ,Emile Genouvrier ,khomsi en1978.Michel Francard en 1993), en effet il se peut qu'on trouve rarement chez labove une définition

---

<sup>22</sup> Plurilinguisme littéraire et non linguistique dans l'Italie contemporaine, 2013, p17

<sup>23</sup> Sioffi.G et D.Van.Reamdonk, 100 fiches pour comprendre la linguistique 2009, p100

<sup>24</sup> [Http://journals.openedition.org](http://journals.openedition.org), mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 15 mai 2022. URL :

<sup>25</sup> <https://hal.archives.ouvertes.fr>

---

figée théoriquement .revenons sur la définition élaborée par Garmadi « ce qui doit être choisi si l'on veut se conformer à l'idéal esthétique ou socioculturelle... »<sup>26</sup>.

En 1997, Marie Louis Moreau échafaude un modèle qui contient Cinq types de norme, il s'est bâti sur le principe « de double conceptualisation » de la langue, quand les interlocuteurs imaginent leur pratiques plus au moins conforme au discours normatif ,d'autre part c'est l'habilité de produire un tel discours dans telles conditions comme l'indique « T.BULOT » . en réalité de nombreuses recherches sur le thème de la norme ont montré que celle-ci n'est ni évidente ni consensuelle ni synthétique au point qu'il est impossible de garder ce terme au singulier il existe des normes de différentes natures ,il existe Cinq types de normes :

**3.2.1 Les normes objectives :(Constitutives)** impliquent les portiques linguistique diffusées par un corps sociale linguistique, c'est l'emploi courant de la langue ; quel variété choisi et en quel circonstance, en associant quelle valeur.

**3.2.2 Les normes descriptives : (constitutives)** elles décrivent les normes objectives d'un point de vue scientifique sans attribuer des faits de caractère objectif.

**3.2.3 Les normes perspectives :(sélectives)** elle sélectionne un ensemble de normes objective, autrement dit, elles génèrent un modèle d'usage à suivre et au sein de cette norme que les monolingue sont considérées d'avantage les présentateurs idéal de la langue.

**3.2.4 Les normes subjectives (évaluatives)** : ce type de norme penche vers les attitudes et les représentations linguistiques, elles associent la forme à des valeurs esthétiques et affectives, c'est le prestigieux contre le vulgaire. ces normes peuvent se manifester d'une manière directe comme indirecte elles véhiculent des stéréotypes.

**3.2.5 Les normes fantasmés** : se reportent précisément à la théorie de l'imaginaire linguistique, elles peuvent être individuelle ou collective, elles font partie de quartes types précédents ; pour Marie Louis Moreau « un ensemble abstrait inaccessibles de

---

<sup>26</sup> Juliette Garmadi, la sociolinguistique, 1981, p65

perception et d'interdit que personne ne serait incarner et pour lequel tout le monde est en défaut »<sup>27</sup>.

Il est indispensable de souligner que la standardisation d'une langue est issue d'abord d'une norme, « pris communément pour la modalité première et naturelle d'une langue, le standard est en réalité le résultat artificiel d'un long processus interventionniste de codification ou normalisation »<sup>28</sup>.

A. Rey en 1972 inculque les trois normes objective, subjective et perspective dans le discours des enseignants à propos de l'insécurité linguistique notamment la présence de celle de la subjectivité, est très probable dans les attitudes et les énoncés produits par les locuteurs, la norme objective présente le côté intérieure de system que le descripteur l'exteriorise à travers les normes perspectives, A. Rey signale l'intrusion de notion de la norme sur l'emploi de la langue celui-ci donne naissance à un para-system, il dit à ce sujet que « les attitude des locuteurs envers les usages de leurs langue sont le fondement social des attitudes normatives ..., la nécessaire prise en compte du sujet dans l'approche linguistique est complexe en ce sens qu'elle implique deux dimensions, la dimension individuelle et la dimension collective de la même façon que la nécessaire prise en compte de la communauté social implique la prise en compte des phénomènes intralinguistique-inter-linguistique »<sup>29</sup>

F. Helgorsky pris part à commenter les recherches d'E. Coseriu 1969, il considère que la norme objective est le passage entre entité abstraite du système et la concrétisation des énoncés. G. Lédègen arrive à la conclusion de l'existence d'une variété des normes objectives au sein d'une même société linguistique. G. Lédègen autour de la conception de A. Rey traite le français standard comme un exemplaire (modèle) de correction, en effet le français en elle-même est amalgamée avec celle de perspective qui répond à la question : tel énoncé est-il correcte ? Ce qui renvoie à l'adjectif normatif, G. Lédègen de ce fait signale « sa légitimité n'a rien

---

<sup>27</sup> [www.sociolinguistique.fr](http://www.sociolinguistique.fr).

<sup>28</sup> Marie Louis Moreau, sociolinguistique concepts de bases, 1997, P194

<sup>29</sup> Jean Louis Calvet, Marie Louis Moreau, une ou des normes ?, 1998

d'intrinsèquement linguistique, mais elle obéit aux règles d'un marché linguistique dominé par les détenteurs d'un capitale symbolique ». <sup>30</sup>

La notion de la norme a été considérée par Michel Francard, comme étant une perception d'incapacité d'un locuteur à accommoder ses productions langagières au modèle normatif référentiel, entraîne un manque d'aisance linguistique. la norme pour Francard est « une quête non réussie de légitimité »<sup>31</sup>, se traduit par l'assujettissement du locuteurs par rapport un modèle linguistique, ce dernier est mis en valeur et diffusé hors d'un corps social linguistique, c'est « idéal de dire ». D'autre coté des attitudes et des représentations d'un locuteur qui ont été constatées comme paradoxales par rapport des variétés spécifiques à son group, à sa région et à ses circonstances sociaux, malgré que sont considérées comme dépréciées.

### ***3.3 Les types de variation : externe ou interne ?***

Pour mettre en évidence le concept de variation il faut d'abord revenir sur le constat que les langues en elles mêmes sont variables, elles ne peuvent pas être limitées à un usage spécifique « il n'est pas de langue que ses locuteur ne manient sous des forme »<sup>32</sup>, ce qui renforce l'existence de variétés linguistique ; la cohabitation de différentes figures qui se distinguent l'une de l'autre et que les locuteurs vont les reconnaître comme leurs code linguistique afin d'échanger aisément et même consciemment, ce n'est pas uniquement pour arriver à une signification identique mais aussi pour identifier leur propre identité , le caractère des relation sociaux , le genre d'interaction . les variations sont donc le résultat d'une mutation linguistique alors les variations représentent l'aspect active d'un changement linguistique. par ailleurs elles sont les racines synchroniques de fluctuation linguistique approprier à multi-codes qui se change dans ses diverse réalisation, à quoi sert donc d'établir une distinction entre variation interne et externe ?, En réalité sociolinguistique les facteurs externes sont exclues c'est- à -dire se sont ceux qui traitent le concept de diversité de point de vu non linguistique c'est en sorte de dépouillement comme il est de préférence de poser la

---

<sup>30</sup> Gurdrun Ledegen, le bon français : les étudiants et la norme linguistique, Ed 2000, p31

<sup>31</sup> Michel Francard, (in) sécurité linguistique en francophonie, éd 2020, p38

<sup>32</sup> François Gadet, la variation sociale en français ,éd 2007, p13

question on dissociant les facteurs externes, cependant les facteurs internes accordent une description de variété purement linguistique comme certain recherches affirment. L'action d'assimiler « les assourdissements et vocalisation des sons consonantique » font partie des variations internes, il est difficile de confirmer que ces manifestations ne sont pas liées à la variation sociolinguistique, car la perception sociale dans telle société est accordée à telle ou telle application « pratique ».

La véritable source de la typologie de forme est certainement la forme référentielle de variation, ainsi les représentations sociolinguistiques, comme il n'est pas évident d'ignorer les variations de langue mais ce concept se place méthodiquement dans les champs « contexte » normatif, comme est le cas de la langue française. La forme « fiable » est celle qui est générée par l'école et qui n'est en réalité rien d'autre qu'une variété parmi d'autres de la langue française.

Pour cerner la notion de « variation », la question doit être analysée dans cinq dimensions différentes qui sont des données recueillies par le constat effectué dans le cadre « les usages francophones », on cite alors : des variations diachroniques, diatopiques, diastatiques, diphasiques, diogéniques ; chaque dimension est régie par un facteur externe spécifique (temps, lieu, appartenance sociale ...).

Le facteur temporel se manifeste dans une situation qui s'est déjà produite à un moment donné, un locuteur âgé va pas apprécier la façon dont un jeune locuteur parle et vis versa. Le facteur spatial défavorise l'idée de ne pas parler de la même façon dans une communauté, mais chaque espace qui partage la même identité peut avoir un type d'incidence (effet) identique par exemple (quartier de ville). Le principe de facteur group-social consiste à classer socialement un individu locuteur (bien que cela n'est pas moral) à l'égard de son parlé. Le facteur d'interaction met l'accent sur la situation d'interagissent, autrement dit les éléments périphériques dans une situation de communication en repérant les éléments suivants : avec qui ? Quand ? pour quoi ? À quel sujet ?, nous nous concentrons sur les usages linguistiques du locuteur. Ainsi le facteur sociolecte qui se manifeste facilement dans la réalité sociale, il s'agit alors de variable linguistique quand on est devant deux dispositifs bien différents permettant

---

de dire la même chose ,autrement dit et de point de vue linguistique le même signifié accepte deux ou plusieurs signifiants et que la relation qui existe entre eux dégage des fonctions bien distinctes stylistiques et sociaux ,ces différences se manifestent fréquemment au niveau phonétique (unités sonores) la parole qui crée la diversité des « idiome » dit De s'assure .ainsi la variété qu'elle soit lexical ,morphologique ou surtout phonologique apparait dans la concrétisation du signifié.

« une variété se définit donc comme un ensemble de caractéristique linguistique qui ont distribué social et géographique »<sup>33</sup>, dans même ordre d'idées nous signalons que « les variétés régional » ou bien la création du dialecte est du implicitement aux facteurs politiques et géographiques « en conséquence de quoi ,on a pris l'habitude de distinguer dans la variation intralinguistique en premier ,des variété géographique c'est ce que l'on appelait initialement les dialecte d'une langue »<sup>34</sup>, « Le terme de variété ne désigne pas affirme Fishman une position linguistique particulière mais uniquement certaines différence par rapport à d'autre variété »<sup>35</sup> . Citant les types de variations suivantes :

**3.3.1 Variation Dia topique :** « l'origine géographique c'est un élément de différenciation sociolinguistique important et surement parmi les plus repérés »<sup>36</sup>, ce genre de variation est liée au lieu et à l'éloignement géographique. la raison pour laquelle qu'on appelle cette variété « dia topique »

**3.3.2 Variation diachronique :** c'est ce que Saussure définit comme l'évolution de langue au fil de temps ,la variation dia topique et celle de diachronique sont rigoureusement corrélées car on peut pas parler de temps sans avoir passer d'abord par le lieu ;Saussure affirme de ce fait « quand on croit que l'espace seul ;on est victime d'une illusion(...) on oublie le facteur de temps parce qu'il est moins concret que l'espace mais en réalité c'est lui qui relève la différenciation linguistique ,la diversité géographique doit être traduite en diversité

---

<sup>33</sup> Hudson, R.A, sociolinguistics, ed1996, citée par C.A. Garabata et A.Kismarkes, 2005

<sup>34</sup> Juliette Garmadi, la sociolinguistique, ed1981, p21

<sup>35</sup> Presses universitaires de France, 1982.

<sup>36</sup> Article « les langues en conflit, études sociolinguistique, Rouan publications, université de Rouen, 2001

---

temporelle(...)c'est justement la succession des faits diachronique et leurs multiplication spatiale qui crée la diversité des idiomes »<sup>37</sup>

**3.3.3 Variations diphasique :** à ce propos Labove précise que « la variation stylistique suit la même direction quelle que soit la classe social, plus le contexte est formel plus apparaissent chez les locuteurs les variations de prestige, celles que les classes supérieurs utilise le plus »<sup>38</sup>

### **3.4 Variations linguistiques :**

La notion de « variable » a été évoquée en 1980, elle s'élargie même au champ syntaxique, les linguistes affaïrent que toutes différences de forme donnent une signification aussi différente. Le débat s'est déroulé autour deux cotés ce qui nous mène à la réflexion suivante ; le mode de fonctionnement en phonologie est- il le même en syntaxe ? Les variations en phonologie sont-elles possible en lexique ?

#### **3.4.1 Variation syntaxiques :**

Le français et comme toutes les autres langues adopte plusieurs modes d'emploi l'un se distingue de l'autre, l'enquête qui a été effectuée par Henriette Walter en 1988, montre bien l'utilisation de sur composé , c'est l'addition d'un auxiliaire à un temps qui contient déjà un axillaire, par exemple « *il a payé* »= « *il a eu payé* » ,« plusieurs façon de dire la même chose » ,pour Calvet « ...il ya donc variable linguistique lorsque deux formes différentes permettent de dire la même chose »<sup>39</sup> ,cette théorie est issue des travaux la boviennne variationiste .ces derniers travaux affirment que les variations syntaxiques sont ramenée d'un modèle et donc cette approche de « variation » au niveau syntaxique s'oppose du même aux travaux « chomeskien » qui postulent l'existence d'un lien entre l'interprétation sémantique et la forme de syntaxe, tandis que les recherches variationistes ignorent toutes connexions entre l'interprétation sémantique et les structures syntaxiques, les deux phrases suivantes illustrent ce types de variation linguistique :

---

<sup>37</sup> Ferdinand. De Saussure, 1916, CLG, p21

<sup>38</sup> W.Labov sociolinguistique, 1976, p21

<sup>39</sup> Louis -Jean Calvet, sociolinguistique, 1998, p76

- 1) je n'ai pas resté deux jours chez eux, j'ai resté une journée quoi pour leur faire plaisir.
- 2) et après je suis resté toute la journée.

les deux exemples semblables issus d'ouvrage « le corpus de français parlée », le changement de l'auxiliaire « être » et « avoir » montre qu'il s'agit d'une variation dans la composition du passé composé ce qui nous permet de dire que le locuteur possède deux structures pour véhiculer le même sens (contenu), or Blanchet et Benveniste en 1997 s'inspirent de la linguistique générale de F. de Saussure ils affirment toutes différences de forme correspond à une différence de sens .

### **3.4.2 Variations phonologiques :**

comme avancé les variations touchent les volets phonétiques ,prenant le cas « E » muet , chez certain population la différence entre « sole » et « sol », le premier avec un « E » muet prononcé tandis que le deuxième sans « E », et que « sole » et « sol » ont même son .en revanche et chez d'autre communauté prononce la consone finale avec ou sans voyelle .Walter a son tour commenté à ce propos « c'est sans effort et sans même y penser que nous prononçons tous aujourd'hui « mer » ou « enfer » en faisant sonner le « r » mais nous le faisons pas pour « aimer » ou « chauffer » ,prononcé comme « aimé » et « chauffé » pourquoi ? ,S'agit il d'une règle particulière aux infinitifs non, puisque nous disons « mourir » et « pouvoir » en prononçant le « r » final. D'autre part nous disons tous « cahier », « fusil », « tabac » et « bonnet » sans prononcer la consone finale mais nous la prononçons dans « hier », « péril », « sac » ou « net » .pour d'autres mots l'usage est moins établi et la consone finale est prononcée par certains et supprimée par d'autre »<sup>40</sup>

### **3.4.3 Variations lexicaux :**

Les variétés lexicaux se basent sur une distinction entre variétés elles-mêmes, c'est le fait de mettre en chantier un ou des mots par un locuteur pour s'exprimer, comme est le cas de « français » varie à l'échelle de monde francophone, Chevillet estime que la variation lexical se comporte de quatre manières différentes :

<sup>40</sup> Henriette Walter, français dans tous les sens, Ed 1988, p66

- Même mot peut avoir un sens différent.
- Même mot peut comporter un supplémentaire.
- Le même mot peut ne pas avoir la même fréquence statique.
- Le même concept peut sous-tendre deux vocables différents.

#### **4. quelle relation existe-elle entre norme et variation ?**

le concept de variation est en niche de la problématique en sociolinguistique et le centre d'intérêt dans les travaux « variationniste », pourtant pour certains linguistes labove n'a pas concentré autant sur la notion de l'insécurité linguistique que sur « les variations », de ce fait les variations sont le point de démarrage des recherches la boviennes qui postulent qu'il existe depuis toujours une relation entre les mutations linguistiques et l'appartenance de locuteur ou d'un corps social, bien qu'on est conscient que les pratiques linguistiques ne soient pas partagées, désormais en considérant la langue comme un produit social mais de point de vue hétérogène, multi-normé et qu'elle n'est pas soumise à un système. la sociolinguistique francophone est influencée par notamment les travaux la boviens, voir variations, ainsi que ses disciples s'intéresse principalement aux phénomènes phonologiques par rapport aux fait sociaux, actuellement on évoquer « la variation » en se référant en permanence à la multitude des façons langagières au sein de communauté sociale.

unanimement les variations considérées parmi les objets les plus perçues des phénomènes socio-langagières, c'est ce que les interlocuteurs apercevaient et imaginent commodément aisément, cela signifie de tenir compte d'une part à ce que nous disons ou à ce que nous devinons dire et à ce que disent les autres, à l'origine de mécanisme de construction identitaire et à la racine des mutation linguistique d'autre part, car les langues varient en fonction des variations et les identités se préservent ou se reproduisent, en effet ont un caractère social qui relève toujours de la variation.

Ceci posé que la variation et la norme sont inséparables, on ne peut jamais les dissocier de ce fait on ne peut pas concevoir ces deux terme que dans la pluralité, ce que les sociolinguistes appellent « la norme » ou « la variation » renvoient en faite

à des variations indispensables qui se trouvent dans l'emploi francophone en introduisant non seulement des pratiques des énoncés institutionnelles et socialement différentes, mais aussi des représentations sur ses normes . Si on traite la langue comme un système normatif homogène nous ne pouvons jamais accéder à la corrélation entre variation et norme qu'une langue peut entretenir.

Le concept de norme est évidemment central, il est au seuil des approches sociolinguistiques contemporaines (Fishman1971), surtout quant à des réflexions sur les occasions de percevoir la langue différemment précisément le français à enseigner, sur l'importance de réfléchir d'une façon critique des attitudes normatives des enseignants (Marcelle si 1976 :1-9), ces derniers présentent une partie non négligeable de théorie dans un cadre politique (politique-linguistique)

### ***5. typologie de l'insécurité linguistique :***

Bien que M.L. Moreau 1996, a établi une distinction pertinente à ce titre ,elle corréle l'insécurité linguistique cordialement avec la dichotomie de variété (dominé-dominante), Moreau fait la nuance entre « l'insécurité dite » celle de discours épi linguistique, pour elle la qualité de cette insécurité basée sur des stéréotypes sans un fait réel par rapport ce qu'un locuteur ressent, tandis que « l'insécurité agie » nécessite une expérience vive d'un locuteur à travers l'hyper-correction, autocorrection .Calvet reste le « leader » de la soustraction typologique il distingue un modèle de catégorisation très intéressant de quatre types de l'insécurité linguistique.

#### ***5.1 .insécurité linguistique formelle et statutaire :***

Quand le locuteur pense mal parler et qualifient la langue qu'il parle qu'elle n'a pas un statu de langue, pour eux il ya deux références de la langue légitime :

- la langue produite par d'autre locuteurs mais qu'ils la parlent bien
- la langue d'un caractère statutaire légitime.

#### ***5. 2 .sécurité formelle et insécurité statutaire :***

Le locuteur pense qu'il parle bien une langue qui est évaluée comme statutairement

illégitime, c'est-à-dire parle un dialecte par rapport la langue exemplaire propre à sa communauté, dans ce cas il y'a une sécurité formelle le locuteur est sur de lui dans sa langue .l'insécurité statutaire quand il n'est pas sur de sa langue.

### **5.3 insécurité formelle et sécurité statutaire :**

Le locuteur d'une langue légitime considère qu'il parle une forme non légitime, c'est le cas lorsque le locuteur de la langue nationale ou officielle (sécurité statutaire) pensent que dans tel ou tel lieu qu'il parle la meilleur langue.

### **5.4 Sécurité formelle et statutaire :**

C'est la certitude d'un locuteur de bien parler une langue dont le statu est incontesté, dans cet état de double sécurité le locuteur est sur statutairement et formellement dans sa langue et la façon dont il la parle.

L.J.Calvet exploite les données récoltées de l'étude de C.Cannut et présente à son tour quatre types combinatoires :

<i>Sécurité évaluative représentative</i>	<i>Sécurité évaluative et insécurité représentative</i>	<i>Insécurité évaluative et sécurité représentative</i>	<i>Insécurité évaluative représentative</i>
Le locuteur parle ce qu'il dit parler, et a une bonne image de ce qu'il parle.	Le locuteur sait ce qu'il parle mais pense qu'il parle autre chose.	Locuteur ne sait pas ce qu'il parle, mais pense parler ce qu'il faut parler.	Le locuteur ne sait pas ce qu'il parle et aimera parler autre chose .

### **6. L'insécurité linguistique et les représentations :**

La perception d'un individu qu'il est incapable à conformer son parlé à l'égard d'un modèle normé et référentiel, provoque chez le locuteur un sentiment sur une dimension linguistique. M. Francard dit à ce propos « une quête non réussie de

légitimité »<sup>41</sup> apparaissant spécifiquement une quête non réussie de sous forme « sujétion » du locuteur, une forme linguistique perçue comme étant « intrus » cette forme provient hors de son bain linguistique dans lequel la condition de « bien » parler consiste à se conformer et que les représentations sont incompatibles par rapport les variétés véhiculées au sein de son group social et qui sont dépréciées, en effet sont perçues comme illégitimes et erronées, on se réfère toujours à un modèle qui possède à la fois des qualités affectives, complexée, expressivité de sois rejetés à la variation prestigieuses (Bretegnier 2002)

La conception données par Francard valide l'existence d'un rapport entre insécurité linguistique –conscience normative « ... tant les sentiments de sécurité et d'insécurité linguistique apparaissent précisément liées aux représentations que construisent les locuteurs, de frontière, de langue, de norme, de group, frontière entre ce qui est dans la norme et ce qui est exclu, entre légitime et illégitime, entre le même et l'autre, entre l'intérieur et l'extérieur »<sup>42</sup> (Bretegnier 2002.12). la quête situe entre une reconnaissance de légitimité corrélé à une perception de la norme comme « exogènes », vient en d'hors de son idiolecte et de son communauté sociale. les enseignants non natifs de langue étrangère se trouvent dans une position intermédiaire, une conscience normative qui serait entre la langue qu'ils apprennent et celle qu'ils enseignent avec erreur, autrement dit entre le non maîtrise de la langue et d'une perception stéréotypé qui génère un modèle idéal, « le sentiment de l'insécurité linguistique apparait lier à la perception par un locuteur d'illégitimité de son discours en regard un modèle normatif »<sup>43</sup>, les représentations sont conçues comme la cause principale de ce sentiment et comme avancé au-dessus Francard a expliquer clairement les répercussion langagières qui pourraient résulter des représentation vis-à-vis une langue donnée, l'image négative constitue par un locuteur est la source principale de ce manque d'aisance linguistique, dans même ordre d'idée Calvet ajoute « les représentations est la façon dont les locuteur

---

<sup>41</sup>M. Francard (in)insécurité linguistique en francophonie, éd 2020, p38

<sup>42</sup>Sécurité, insécurité linguistique : terrains et approches.

<sup>43</sup><https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01516389/document>.

pensent les pratique comme ils se situent par rapport aux autres locuteur et les autres pratiques comment se situe leurs langue par rapport d'autre langue »<sup>44</sup>

### **7. *L'insécurité linguistique et hyper-correction :***

le phénomène d'hyper correction parmi les caractères majeur de l'insécurité linguistique et se manifeste pas de la même façon entre les locuteurs , il s'agit d'une fausse construction des formes linguistiques ,le locuteur pense qu'il faut changer la forme qui est supposée incorrecte c'est le fait de mouvoir d'un état à un autre .Calvet qualifie ce phénomène comme « croire qu'il ya une façon prestigieuse de parler la langue, si l'on pense pas posséder cette façon de parler qu'on tente de l'acquérir »<sup>45</sup>.Bordieau Désabrai estime que l'insécurité linguistique est en grande partie attribué à la surveillance et à la correction de la langue par ceux qui possèdent la langue dominante , ce qui mène les dominées à adopter consciemment ou non les mêmes stratégies identitaires, pour monter l'exclusion ou le rejet et négocier l'identité qui lui a été assignée ,Bordieau avance au même sujet disant « hyper-correction et l'insécurité linguistique sont l'effet d'un divorce entre les schèmes de productions et les schèmes d'appréciation »<sup>46</sup> .

### **8. *L'insécurité linguistique et les phénomènes de contact de langues :***

#### **8.1 *L'insécurité linguistique et la diglossie :***

A ce sujet Ogbu en (1999), affirme qu'une situation de diglossie donne naissance à une insécurité linguistique entre deux variété une langue haute et langue basse ça va systématiquement engendre un conflit linguistique, la première étant chargée des fonctions considérées comme nobles et la deuxième a des fonctions dévalorisés.

#### **8.2 *L'insécurité linguistique et alternance codique :***

L'alternance codique reste parmi les stratégies menées par un locuteur dans une situation d'insécurité linguistique, c'est une pratique langagière qui consiste à alterner d'une langue à une autre en état d'hésitation ce qui explique la vulnérabilité linguistique notamment ( vocabulaire), Flyman et Brunehault (1999 ), ont tenu à

<sup>44</sup>J.Calvet, sociolinguistique 1999, p185.

<sup>45</sup> Ibid., p51

<sup>46</sup> Id 85, mémoire l'insécurité linguistique à l'orale en classe de F.L.E

aborder ce procédé dans un contexte d'enseignement (enseignant-étudiant) ; en effet dans une classe de langue l'insécurité linguistique est omniprésente fréquemment. cependant l'alternance codique n'est pas sensée d'être inscrite uniquement dans la conceptualisation d'insuffisance, mais aussi est considérée comme un signe de maîtriser plusieurs langues. Shangpopalk en 1990, note à ce propos « uniquement les bilingues ayant une maîtrise de la langue il peuvent alterner entre codes linguistiques »<sup>47</sup>, cela pour dire qu'ils passent aisément d'une à une autre.

### **9. le system éducatif algérien :**

A partir de 1980, le système éducatif algérien adopte un nouveau mode de fonctionnement après la célèbre ordonnance d'avril 1976, celle-ci constitue à l'époque l'un des textes les plus importants de gouvernement algérien en matière d'éducation, nous signalons que certains articles de cette ordonnance entraînent une brusque modification du système déjà existant, parmi les décisions ambitieuses de cette ordonnance est « l'arabisation » de toutes les disciplines d'enseignement, comme nous le savons on se réfère à l'histoire coloniale de la France en Algérie, avant 1976, l'enseignement se fait bilingue la majorité des matières et des modules étaient véhiculés en français, notamment les matières scientifiques (mathématiques, science...). À la rentrée de 1980, l'Algérie décrète l'officialisation de la langue par la loi de l'arabisation, désormais la langue arabe classique est la langue officielle et nationale selon la constitution. l'enseignement entre dans l'obligation d'arabiser et enseigner toutes les matières en arabe alors que le français était relégué, il est considéré comme une langue étrangère, pourtant la langue française et pour des raisons politiques et sociales de contexte a gardé sa place et son statut qu'elle occupe cela et comme nous avons signalé renvoie à l'histoire qui est solidement ancrée dans notre société.

Les autorités politiques à travers l'enseignement ont visé à populariser les autres langues étrangères comme (Anglais, Espagnol ...) , ce n'est pas pour la diversité et l'hétérogénéité de paysage sociolinguistique mais notamment pour mettre fin aux

---

<sup>47</sup> <https://journals.openedition.org/>

accroissements du français qui est omniprésent fréquemment dans tous les secteurs et les domaines de gouvernement comme un outil d'échange .à partir de l'année scolaire 1993 , l'anglais est apparu comme la deuxième langue étrangère dans les institutions scolaires pour la mettre en égalité avec le français .

L'article de la « gratuité » de l'enseignement est parmi les tournants décisif dans cette ordonnance , il stipule que toutes personnes algériens âgée de 6 ans est obligé de s'inscrire à l'école primaire jusqu'à la dernière année de scolarisation ,ça nous mène à la réflexion que le but principale de toutes ces initiatives émises par l'état pour développer et améliorer ce secteur qui est le socle de la nation ,mais reste une grande précarité au niveau de financement et de matérielle pour garantir l'efficience de l'enseignement.

A partir des années (2004-2005), un recule remarquable de degré de la validation de l'ordonnance de 1976 par une réforme au niveau de système scolaire. Cette modification touche le programme et son contenu. Le constat que nous avons fait c'est que après cette réforme le français reprend sa place au niche de système éducatif, étant donné que la dépense des matières et surtout scientifiques se fait désormais en français, le volume horaire de cette matières est considérablement augmenté dans tous les cycles d'enseignement. le système éducatif dans son ensemble est influencé par le système français, cela n'empêche pas que l'arabe classique est la langue d'enseignement au primaire.

### ***9.1 La composition du système scolaire en Algérie :***

Après avoir consulté le site du ministère d'éducation nationale, nous récoltons les données suivantes ; l'agencement de système scolaire algérien est confectionné de trois stades variables, ces trois niveau se placent sous forme un sous-système à la tête administrative et pédagogique, plus la formation assuré par l'institution universitaire qui est présidée par un ministère indépendante des ministères de trois paliers.

La première phase équivalent au stade préparatoire, une période d'un an en admettant les élèves qui attient l'âge de 5 ans, notons que ce niveau n'était pas prescrit et intégré dans le système scolaire algérien pendant la réforme de 1976, c'était qu'après la réforme de 2008 qu'on a intégré cette étapes préscolaire.cet enseignement préparatoire

n'est pas un passage obligatoire, il est supplémentaire aux trois paliers fondamentaux, il se fait ordinairement dans les écoles primaires dans l'objectif de préparer les élèves en installant les concepts de bases initiaux aux apprentissages pour leur faciliter la tâche d'avancer et assurer une souple continuité pour les prochaines cycles, il travaille aussi sur l'aspect communicationnel des élèves comme il les prévenu à un nouvelle espace de vie à travers l'intégration de l'esprit collective. cette phase préparatoire se manifeste par un ensembles des taches et des activités simples dirigées aux élèves en adoptant une démarche ludique et plaisante, la favorisations de la mémorisation à travers des chansonnettes et saynète, l'aspect religieux et civique à son tour est présent à travers la récitation des (versets coraniques, les histoires ....). la langue arabe véhicule ces enseignements qui sont dépensés généralement par des enseignants aux portes de la retraite. Parmi les problèmes majeurs de ce cycle c'est le problème de nombre de places accessibles qui provoque l'insatisfaction au sein collective des parents puisque n'existe pas des circulaire précises qui régit strictement la scolarisation des enfants, cela renvoie à la mauvaise gestion des autorités qui se chargent à cette opération, l'accessibilité d'une classe de 30 places dans une école est très insignifiant à l'égard au nombre d'enfant à scolarisés.

Passant au deuxième cycle d'enseignement qui regroupe les paliers (primaire-moyen) d'une durée de 9 ans, le primaire est un passage obligatoire qui représente les apprentissages de bases dont la durée est 5 ans. Après la dernière réforme 2022 qui stipule la suppression de l'examen final de « sixièmes » ou le passage au moyen est devenu automatique avec la moyenne annuelle de l'élève. Les priorités de ce cycle sont la lecture, la maîtrise de sens, la prononciation, la production écrite et la communication, il donne également les priorités aux mathématiques et résoudre une situation problème. Le deuxième palier de ce system est de moyen qui permet l'approfondissement des connaissances acquises au primaire, les leçons sont assurées par des enseignants spécialistes pour chaque matières contrairement au cycle primaire un seul instituteur dépense tous les matières sauf la langue française assurée par un instituteur particulier, le même cas est pour amazigh dans certains écoles. au moyen le nombre des enseignants dépend au nombre de matières assurées et le nombre des

élèves .l'espace unique (une classe) au primaire se change au moyen par (les salles de sport, salles de dessin , d'informatique et les laboratoires de travaux dirigés ...). le bulletin est la nouvelle outil d'évaluation et de résultats trimestrielle, un examen final mis en place à la fin d'année de scolarisation qui permet aux élèves à obtenir le diplôme de « brevet » ,ils seront admis par la suit au secondaire .la première année au secondaire se devise en deux orientations ( lettre-scientifique) , comme il y'a des élèves non réussis qui optent pour la formation professionnelle assurée par la ministère de la formation et l'enseignement professionnel afin de poursuivre leur formation dans plusieurs spécialités .ce cycle dont la durée est 3ans s'articule en tronc commun à partir de la deuxième années les élèves continuent leurs études dans les filières selon leurs vœux :

- Tronc commun lettre et philosophie.
- Tronc commun lettre et langues étrangères.
- Tronc commun sciences naturelles et expérimental.
- Tronc commun technologie mathématique.
- Tronc commun gestion.

L'enseignement secondaire se préoccupe et assure la poursuite d'un cursus bâtis sur les deux paliers précédents, il se charge à consolider les connaissances, développer la personnalité d'un citoyen au service de la nation ,ce cycle développe des capacités et améliore les qualités d'un être, c'est la phase préparatoire à un monde de travail et la prospérité personnelle ,grâce à un parcours diversifier et enrichissant il favorise le travail en group et cultive la faculté d'analyse, de synthétiser, raisonnement, de jugement et de communication.

Le ministre de l'éducation national a dévoilé le nombre total des institutions et des établissements scolaires en Algérie le tableau au-dessus montre les statistiques à ce propos :

<i>Le nombre des établissements scolaires totaux</i>	<i><u>Le cycle</u></i>	<i><u>Pourcentage</u></i>
<i>28,585</i>	<i>primaire</i>	<i>70,32</i>
	<i>Moyen</i>	<i>19,79</i>
	<i>Secondaire</i>	<i>9,37</i>

### **9.2 Réforme et curriculum :**

Le mot « curriculum » renvoie à une conception de réorganisation des tâches pour piloter une situation (enseignement-apprentissage), prenant en considération le contenu, les démarches et les approches pour garantir l'efficacité de l'apprentissage, notamment les procédés et les modes d'évaluations afin d'améliorer la qualité des apprentissages, le « curriculum » se concrétise par « l'approche par compétence » en Algérie.

Bien que nous accordions la notion de « réforme » à celle de « innovation » pourtant chacune d'elles correspond à une signification bien distincte, et même si elles arrivent sur le même point celui de « changement ». La réforme se définit d'une manière particulière comme une note officielle et nationale stipulée par la tutelle de système éducatif destinée au group professionnelle. l'application de la réforme est obligatoire et collective au niveau national cependant Bonami en(1996), pris part à conceptualiser la notion de « l'innovation », pour lui c'est « le fait d'introduire d'une façon volontaire une pratique de vue d'une meilleur efficacité dans la réponse à un problème perçu ou en vue d'une utilisation plus efficiente des ressources disponibles »<sup>48</sup>. cela explique que l'innovation renvoie à la créativité, excellence professionnelle et la prise d'initiative par un praticien pour qu'un problème soit résolu dans un contexte particulier dans le but de changer une situation ,la relation entre les deux est donc celle de complémentarité, la réussite de la premier dépend de l'initiative de group professionnel pédagogique.

<sup>48</sup> M.Bonami, M.Garant, Cités par V.Dupriez, système scolaire et pilotage de l'innovation, D.Doek université, Bruxelles 1996

### 9.2.1 Qu'est ce qu'un curriculum :

Nous nous référons aux lectures entreprises afin de saisir et définir d'une manière ponctuelle le mot « curriculum », nous avons remarqué que plusieurs chercheurs en domaine de l'éducation ont associé plusieurs définitions en matière de ce mot, nous avons choisi les définitions équivalent à notre sujet, notant que « l'axe thématique »<sup>49</sup> a défini d'une manière global le curriculum c'est quand un group professionnel attient le même but à travers la navigation des outils, des moyens et des paramètres les plus efficaces pour la planification des contenus d'enseignement .selon De landshaere « curriculum désigne les expériences de vie nécessaires au développement de l'élève ,développement qui exige aussi l'appropriation de savoir inhabileté mais qui s'opère en fonction de l'apprenait et des fins poursuivies »<sup>50</sup> , cette conceptualisation donnée au dessus correspond au motif de la nouvelle réforme en terme de la nouvelle pédagogie qui se concentre sur l'élève dans le processus de (enseignement-apprentissage) , ainsi la mise en accent toute action éducative qui doit répondre aux besoins réel de l'élève. La définition donnée par D'hairrant « le curriculum c'est un ensemble d'action planifiées pour susciter l'instruction il comprend la définition des objectifs de l'enseignement, les contenus, les méthodes, les matérielles et les dispositions relatives à la formation adéquate des enseignants »<sup>51</sup>.

Inscrit dans le même contexte autant des chercheurs dans le domaine ont mené des recherches à ce sujet chacun entre eux à présenter sa réflexion, sa vision. Le curriculum est devenu un objet d'étude dans les champs d'éducation. Demeuse, M en (2006), et Miled, M en (2002), résumant toutes les définitions données « le curriculum est la conception, l'organisation et la programmation des activités d'enseignement-apprentissage ,il regroupe l'énoncé de finalité, les contenus des activité et les démarches d'apprentissage ainsi que les modalités et les moyens

---

<sup>49</sup><https://www.education.gouv.fr/>

<sup>50</sup>Thèse de doctorat système éducatif, p169

<sup>51</sup>Ibid., p125

d'évaluation des acquis des élèves ,il désigne donc l'ensemble des dispositifs qui sont dans le system scolaire et qui doivent assurer la formation des apprenants »<sup>52</sup>.

### *10. la formation des enseignants de secondaire :*

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie était dans l'obligation de recruter un nombre considérable des enseignants malgré que la majorité d'entre eux n'ait pas la performance que le métier exige. mais c'était la seule solution pour combler les besoins de ce secteur , ce manque est causé par le retour des enseignants français qui occupaient des postes à l'enseignement, pendant l'époque coloniale et aussi pour faire face au grand nombre d'enfants algériens qui devaient être scolariser.

Le cycle secondaire a vécu à son tour un déficit des enseignants qualifiés pour accrocher un emploi au secondaire. Pour cette raison l'Algérie a eu recours pendant les premières années à la coopération technique constituée par des universités étrangères. A la rentrée des années 70 le secteur assiste à une « réanimation » et une révolution de l'institution scolaire suite aux réformes d'actualisation émises dans le secteur d'éducation, comme la gratuité de l'école par ailleurs d'autres facteurs ont contribué à la restauration de l'institution scolaire comme le développement de la société algérienne économique, culturelle, notamment démographique.

Au sein de cette révolution éducative le gouvernement algérien a fait émerger une nouvelle fondation des institutions et des dispositifs, afin de fournir une formation adéquate en terme de l'enseignement et de former un groupe professionnel qualifié.

Ce n'est pas donc de notre intérêt d'évoquer les processus des formations des enseignants des autres paliers ; en effet l'objectif de notre recherche s'inscrit dans le cadre des enseignants de secondaire.

La formation de bons enseignants de langue nécessite un bagage professionnel et linguistique solide, c'est l'alliance entre les facultés scientifiques linguistique approfondies, des compétences, des attitudes pédagogiques et didactiques éprouvés.

La formation initiale des enseignants de langue étrangère est assurée par le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, après avoir le

---

<sup>52</sup> <https://theses.univ-oran1.dz/document/42201126t.pdf>, consulté 19-04-2022

diplôme de « B.A.C » les étudiants s'inscrivent dans le cadre des études supérieures. la poursuite de ce cursus est assurée par deux corps institutionnels, soit par les écoles supérieures des enseignants soit par les facultés de lettres et langues étrangères, les études sont sanctionnées par un master d'enseignement dont la période est de 5 ans. Les conditions de recrutement se distinguent entre les deux cycles cités ci-dessus.

Les enseignants diplômés des écoles supérieures accrochent automatiquement un poste d'enseignement, tandis que les diplômés des universités participent au concours national de recrutement organisé par le ministre de l'éducation, de cette optique chaque enseignant doit passer par une formation adéquate aux exigences de son métier, pour ce faire nous aborderons les axes principaux de la formation continue de futurs enseignants.

**a) *L'enseignant acteur social :***

Les valeurs sont le socle de chaque institution éducative, cet axe véhicule un ensemble de compétences initiales, la disposition de connaissances en matière de sociologie et d'anthropologie, et une idée sur les diverses cultures. un enseignant doit être conscient de son rôle, de son statut au cœur de l'établissement. un enseignant doit disposer également des connaissances déontologiques sur les lois qui régissent son milieu de travail, ainsi le développement culturel d'un enseignant « les savoirs à enseigner constituent l'héritage qu'une génération souhaite léguer au survivant, le capital que des pères souhaitaient transmettre à leurs enfants »<sup>53</sup>.

**b) *Enseignant –chercheur :***

Pour établir une séance enrichissante l'enseignant doit être toujours « armé » d'un bagage de connaissances particulières qu'elles soient ou générales. De ce fait la formation lui favorise une démarche scientifique, ce type de formation est primordial, elle développe la performance d'un enseignant.

---

<sup>53</sup> P Girardet - 2018 - tel.archives-ouvertes.fr, consulté le 5-5-2022

***c) l'enseignants un maitre instruit :***

Parmi les préoccupations majeures d'un enseignant est d'orienter et mobiliser chez les élèves des compétences visées, alors que ces dernières soient d'abord maîtrisées par lui-même.

***D) l'enseignant personne en relation :***

Parmi les qualités d'un enseignant c'est qu'il sait établir des relations avec ses élèves, ceci permet à créer une atmosphère de familiarité. Les cours en psychologie assurent ce type de qualité « l'enseignant n'est pas une machine à instruire dépourvu d'émotions, de préjugés ethnocentrique, de désire de compte à régler avec sa propre enfance »<sup>54</sup> Philippe Perrenond, l'enseignant doit également mener des travaux collectives pour favoriser le travail en équipe qui est devenu l'un des outils important. Par ailleurs la socialisation d'un enseignant se concrétise par ses relations avec l'équipe de travail (directeur, inspecteur), aussi avec les parents des élèves.

***E) l'enseignant pédagogue :***

Tous les types des formations précédentes a pour vocation à préparer un véritable pédagogue en interpellant un approfondissement pédagogique .faire un bilan diagnostique de classe une des missions majeurs d'un enseignant, orienter, mobiliser, gérer, résoudre des situations d'apprentissage, sélectionner les méthodes pour enseigner, cerner les difficultés et accompagner l'élève durant la construction de son savoir, tous ces taches nécessitent qu'il dispose une faculté pédagogique solide.

***F) l'enseignant praticien :***

La concrétisation de tout savoir se fait à travers l'application et l'exercice professionnel .le terrain reste la méthode efficace pour s'exploiter et investir les différentes compétences (stage pratique) .le futur enseignant assiste à un ensemble de séances pour observer le déroulement et le fonctionnement d'un cours donné par un enseignant encadrant, le future enseignant prépare et présente un cours qui sera évalué par un enseignant encadreur-formateur.

---

<sup>54</sup> Philippe Perrenond, travail sur l'habitus dans la formation des enseignants : analyse des pratiques et prises de conscience, 1994, p 211

L'université doit se concentrer sur les méthodes et les approches en intégrant un caractère de praticien, qui permettent aux futures enseignant notamment à gérer une classe ,« l'université lors de la formation initial devrait donner aux étudiant les bases et les méthodes qui leurs permettrons surtout de gérer leur classe ;elle devrait les préparer à la situation de future praticiens pour cela elle doit prévoir des modules de formation pratique dans le cursus d'étude en graduation elle doit intégrer dans ses programme plusieurs modules spécifiques pour l'enseignement de français langue étrangère parce qu' il n'existe pas presque de formation solide à l'enseignement de français dans les universités algériennes, une formation qui permettrait aux professeurs de répondre aux problèmes souvent complexes qu'ils rencontrent dans leurs classe »<sup>55</sup>

---

<sup>55</sup> Thèse de doctorat system éducatif algérien, p 42-43

***11. Conclusion :***

« Enseigner » resterait une profession impossible pour Freud .enseigner ce n'est ni de l'art, ni de talent, ni de la vocation. c'est la profession qui se construit sur nombreux éléments dont le rapport entre eux est celui de complexité .un métier qui demande une formation à long terme et solide que l'on accueille sur le terrain, et pour une mission comme l'enseignement de langue étrangère ne se limite pas à expliquer, expérimenter, raconter ni même sur la théorie et d'inspiration ,c'est apprendre à savoir, à savoir faire et à faire savoir.

# *Chapitre 02*

*Recueil des données*

*Et expérimentation*

Comme avancé, la sociolinguistique s'enrichit avant tout au niveau méthodologique. Les résultats de cette discipline seront récoltés par une enquête de terrain ; « la sociolinguistique n'existe pas je la rencontre »<sup>56</sup>, ce qui affirme que la sociolinguistique s'investit autant au niveau de pratique qu'au niveau théorique.

Sachant que toute étude implique une application dans le but de trouver une résolution à la problématique postulée auparavant .ce chapitre va s'articuler en deux parties, dans lesquelles nous allons présenter notre méthodologie de recherche adoptée et les modes d'investigations choisis pour effectuer notre cadre pratique (échantillon, corpus, le déroulement de l'enquête et le cadre spatio-temporelle).

Durant le premier, pivot nous avons mis l'accent sur les réponses récoltées par l'entretien. Nous exposons ce que les interviewés disent à propos de l'insécurité linguistique. Dans le second pivot nous prenons l'initiative d'entrer dans le vif par une enquête de terrain à travers l'observation participante, en arrivant dans un dernier stade à l'analyse des renseignements issus de deux modes d'investigations suivis.

### **1. Le corpus :(guide d'entretien)**

Il est évident que tout type de « corpus » se distingue d'une recherche à une autre .pour Maingueneau « le corpus c'est un recueil plus au moins large parfois exhaustif de donné ou de non verbal que l'on veut étudier »<sup>57</sup>, dans même ordre d'idées John Sinclair affirme que le corpus c'est une « collection de ressource langagière sélectionnées et organisées à partir des critères linguistique explicite et destinées à servir l'échantillon représentatif »<sup>58</sup> .

Vu que ce chapitre se divise en deux parties, nous avons commencé par l'entretien oral avec des enseignants de français langue étrangère.

#### **1.1 La description de corpus**

Notre corpus primitif est collecté à partir d'un entrevu ouvert libre à l'aide d'enregistrement dans l'objectif de laisser les interviewés libre à exprimer ce qui va nous aider cardinalement à saisir leurs conception envers l'insécurité linguistique. En

---

<sup>56</sup> François Gadet, dialectique 1977 n °20, p99.

<sup>57</sup> CHARADEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Editions du Seuil, 2002, p 661.

<sup>58</sup> Sinclair J. (1991). Corpus, Concordance, Collocation. Oxford : Oxford University Press.

outre cet entretien permet à récolter les données de base sur lesquelles la partie pratique s'articule, ainsi explorer les pratiques linguistiques professionnelles, les représentations sociaux des enquêtés, du même expliquer qu'est-ce qu'une insécurité linguistique pour un enseignant d'une langue étrangère, nous tentons de découvrir à travers l'entretien comment le groupe professionnel réagisse face à l'insécurité linguistique et quelles sont les solutions pour y remédier.

Le choix de corpus dépend d'un caractère sociolinguistique de notre recherche à ce propos, « la sociolinguistique étudie ces rapports en collectant des données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant des instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche »<sup>59</sup>. Les réponses sont issues donc d'une étude qualitative.

En partant de principe de la construction de corpus nous avons organisé notre entretien par catégorie, la première partie des questions de nature personnelle, la deuxième catégorie de question porte un caractère social-linguistique, En outre la troisième catégorie s'interroge sur le parcours universitaire, ainsi la dernière catégorie répond à des interrogations professionnelles.

Dans le souci d'atteindre une analyse saine, nous avons pris en compte l'appartenance social, l'âge et le sexe des interviewés pour que ces derniers portent une qualité de témoignage, ce genre des questions permettent d'illustrer bien leurs propos « il est nécessaire de se référer consciemment au contextuel proche ou lointain de l'unité enregistrée »<sup>60</sup>.

Unanimement, et à la clôture de chaque entretien il est possible de donner les paroles aux enquêtés sans des exigences ou des questions nous leur demandons si ils ont quelques informations supplémentaires ou générales qu'elles soient, de partager leurs expériences peut être qu'ils n'avaient pas la chance de les parler lors de l'entretien, cette initiative ne rentre pas dans le cadre d'entretien.

Il est à noter que les réponses ont un caractère d'objectivité à travers la standardisation des questions autrement dit nous posons les questions d'une manière identique à tous les enseignants.

---

<sup>59</sup> Louis-Jean Calvet, Jeanne-Marie Barbéris, Pierre Dumont, l'enquête sociolinguistique 1999, paris, p15.

<sup>60</sup> BARDIN, L., (1977), L'analyse de contenu, PUF, Paris, p137.

### 1.2 Le support utilisé

Le support utilisé pour la collecte et la construction de corpus c'est « le téléphone portable » à travers « le magnétophone » cela ne se réalisera qu'à travers le contact directe avec les enquêtés, pour ce faire nous avons préparé un ensemble des questions en amont.

### 1.3 Les circonstances de déroulement (des enregistrements)

Les enregistrements ont été réalisés dans plusieurs établissements secondaires dans Wilaya. la réalisation de l'entretien a pris un temps de trois semaines, une demi-heure pour Chaque interviewé. Pourtant la situation sanitaire au moment de l'enquête n'était pas à notre faveur. Le deuxième obstacle est que certains directeurs des établissements ne nous ont pas acceptés pour des raisons inconnues. la troisième difficulté c'est que certains enseignants ont refusé de répondre oralement alors qu'ils préfèrent répondre par écrit.

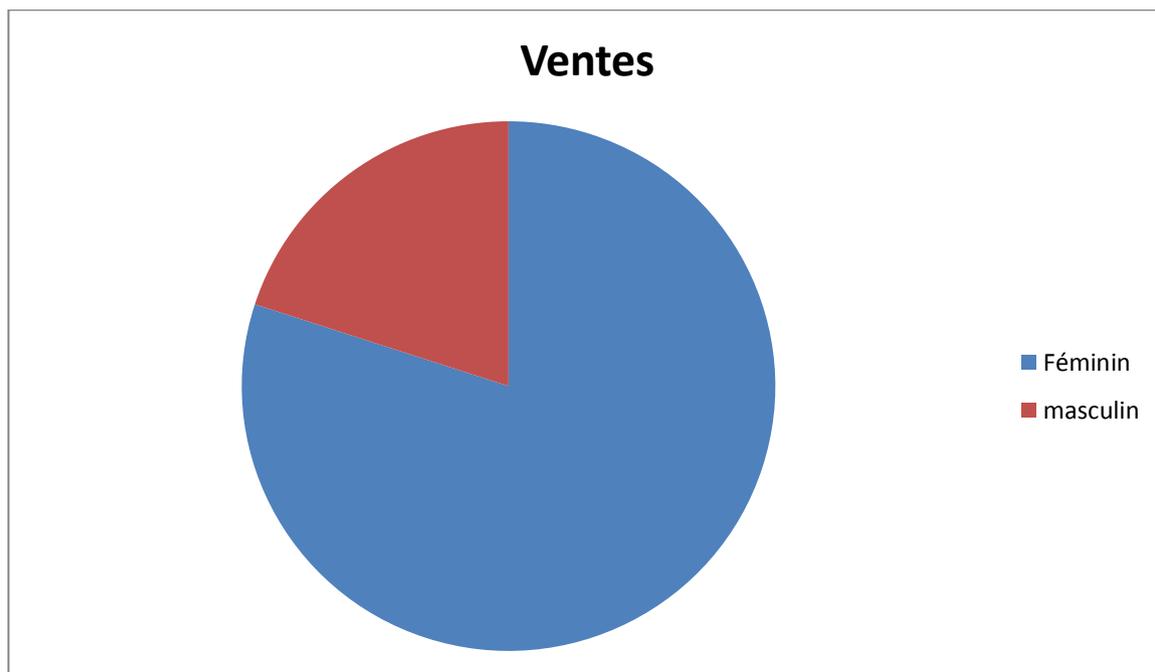
## 2. Échantillon

La construction d'échantillon implique à viser une catégorie précise dans une recherche sociolinguistique, à cet égard nous avons choisi de travailler avec les enseignants de français langue étrangère dans des conditions distinctes. notre échantillon se compose de 10 enquêtés dont sont 08 de sexe féminin et 02 de sexe masculin, globalement leurs âges varient de (24 ans à-50ans).

### 2.1 Présentation de public

✓ le sexe

<i>Sexe</i>	Nombre	Pourcentage %
<i>Féminin</i>	8	80%
<i>Masculin</i>	02	20%
<i>Total</i>	10	100%



**Graphique 1 : Pourcentage selon le sexe du public**

Le graphique au-dessus montre bien que notre corpus compte plus le sexe féminin que le masculin ce qui nous pousse à comprendre que le français est enseigné beaucoup plus par les femmes, rarement par les hommes, la preuve c'est que nous avons trouvé difficilement deux enseignants dans les établissements visités.

✓ *L'âge*

<i>Age</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage%</i>
<i>(24ans-35ans)</i>	<i>3</i>	<i>30%</i>
<i>(35ans-45ans)</i>	<i>4</i>	<i>40%</i>
<i>(45ans-55ans)</i>	<i>3</i>	<i>30%</i>

Les chiffres de ce tableau montrent la variation d'âge entre les « sujets », cela explique clairement que les enseignants appartiennent à des générations différentes, cette diversité est liée certainement aux nuances au niveau de formation reçue par chaque génération, même les méthodes dont ils apprennent le français se diffèrent.

Nous entretenons avec la plupart des enseignants enquêtés une relation amicale ou professionnelle qu'elle soit, « *B.N* », « *B.KH* » sont des amies de l'université, « *B.N.H* » et « *B.A* » sont mes collègues, « *M.I* » et « *B.LKCM* » sont

mes anciens enseignants de français. Il est à noter que l'anonymat dans les entretiens effectués est garanti dans l'objectif de priver toutes les confidences des interviewés.

Dans l'étude actuelle et comme avancé, nous faisons potentiellement partie de sujet, nous avons mené notre travail de recherche dans un premier temps dans notre établissement professionnel.

À notre avis nous estimons que cette recherche adopte un timbre de familiarité, elle ne dégage pas un taux considérable de l'objectivité comme dans le cas où l'interviewer est inconnue, alors que la subjectivité ne se manifeste pas dans la relation entre (interviewer-interviewé), mais elle apparaît quand ces derniers s'expriment à l'égard de l'insécurité linguistique.

### **3. Présentation de corpus**

Bien à vous toutes et tous,

La préparation d'un mémoire de master exige un mode d'investigation qui rentre nécessairement dans le cadre d'application et de la pratique. Pour autant de clarté et de crédibilité veuillez nous aider en répondant aux questions suivantes qui nous serviront par la suite de remplir notre contenu :

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) D'où venez-vous ?
- 3) Quel est votre degré d'appropriation du français ?
- 4) Est-ce que vous maîtrisez autre langue étrangère que le français ?
- 5) Si je vous dis stéréotype par rapport à la langue française qu'est-ce qui vous passe en premier par la tête ?
- 6) Vous vous- sentez de cette éventuelle insécurité dans un cadre professionnel ou lors de vos interactions sociales avec des locuteurs natifs ?
- 7) Quelle est votre spécialité
- 8) Pourquoi avez-vous opté pour ce choix ?
- 9) Pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère ?

- 10) Tout enseignant doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport l'enseignement ?
- 11) Vous travaillez en quel cycle ?
- 12) Combien d'expérience avez-vous dans l'enseignement ?
- 13) Quels sont les obstacles linguistiques que vous confrontez fréquemment dans votre profession ?
- 14) en quel domaine dans la langue vous vous- sentez en insécurité linguistique ?
- 15) Est-ce que le profil d'un enseignant de la langue étrangère exige un savoir complet de la langue ?
- 16) avez-vous travaillé dans des écoles privées de la langue ? si c'est oui pensez-vous qu'enseigner dans un secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport à l'enseignement dans le secteur public ?
- 17) que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?
- 18) proposez des suggestions, modes de remédiation pour être plus ouvert au statut d'un enseignant non natif d'une langue étrangère français en particulier et d'autres langues en général ?

**4. *l'analyse des entretiens :***

4.1 L'analyse des entretiens des enseignants de (25ans-30ans) :

4.1.1 L'analyse-de l'entretien avec « N.R » et commentaire des réponses :

<p><i>cv</i> <i>sociolinguistique</i></p>	<p>-Sexe : féminin. 1- âge : 25 ans. 2-appartenance : Ain Témouchent. 3-degré d'appropriation de français : langue étrangère. 4-la maitrise de d'autre langue : Non 5-représentations linguistique : langue de communication internationale.</p>
<p><i>cv</i> (pré- <i>professionnelle- professionnelle</i>)</p>	<p>6-spécialité : licence en français langue étrangère. 7-motivation : _. 8-milieu de travail : cycle secondaire. 9-l'expérience : sa première expérience.</p>

**Questions de présentation de sujet Q1à Q9**

« N.R » enseignante débutante à l'âge de 24ans, elle n'a pas encore achevé ses études en mastère, mais comme la loi la permet elle occupe un poste de travail au lycée « C.D.D » contrat actuelle. Elle dispense des cours en français. Cette dernière est pour elle une langue de communication, le cas de cette membre du groupe professionnel semble un peu précaire au niveau de la formation didactique et linguistique puisque sa formation d'enseignement est limitée d'une formation initiale et inachevée de département de Lettres et Langues étrangères.

**Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement ?**

**Réponse :** « Non, le diplôme est insuffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère mais cette difficulté on doit la concevoir comme une partie constrictive du métier ».

**Commentaire :**

Pour cette enseignante, ses études lui semblent insuffisantes pour enseigner une langue étrangère. Nous déduisons à partir de cette réponse que la formation

professionnelle et linguistique de futurs enseignants doit être prise en considération dans les universités ,parce- que plusieurs étudiants rejoignent le domaine de l'enseignement avant même d'achever leurs cursus universitaire, nous pourrions dire au terme de cette réponse que le manque d'une base didactique, pédagogique et surtout linguistique mène non seulement à une insécurité linguistique mais aussi à une insécurité professionnelle.

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire, pensez- vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport l'enseignement ?**

**Réponse : « Oui, je pense que l'université a offert une formation adéquate par rapport l'enseignement ».**

**Commentaire :**

Loin de tout jugement personnel et de toute personnification, mais la réponse présente est considérée comme un bouleversement par rapport à ce qui était dit dans les réponses précédentes, donc les réponses contradictoires, pour elle l'université a donné tous qu'un enseignant nécessite pour enseigner, l'absence d'une logique et d'une concordance entre les réponses.

**Q12 : Quels sont les obstacles que vous confrontez le plus dans votre profession ?**

**Réponse : « Enseigner n'est pas seulement maîtriser un savoir et produire les meilleurs outils pour y faire accéder aux apprenants, mais exige de passer autant de temps à les intéresser ».**

**« Les obstacles que j'ai confronté dans ma profession autant que enseignante débutante :**

***La précarité d'emploi, lourdeur de la tâche, la gestion de classe ».***

**Commentaire :**

Nous avons l'impression, à partir de ces deux réponses, que l'interviewée se heurte fréquemment à l'insécurité professionnelle, ce qui explique que les entraves qu'elle essaie de les surmonter en classe ne sont pas d'ordre linguistique mais d'un ordre pédagogique, bien qu'elle estime que la formation reçue par l'université répond et comble les difficultés didactiques et pédagogiques d'un enseignant, elle a « souffert » des problèmes cités, elle valide l'existence d'insécurité professionnelle.

---

*Q13 : sentez-vous de cette éventuelle insécurité en insécurité linguistique dans un cadre professionnel ou lors de vos interactions sociales avec des locuteurs natifs ?*

*Réponse : « pas de réponse ».*

*Q14 : en quel domaine de la langue vous vous sentez en insécurité ?*

*Réponse : « pas de réponse ».*

*Q15 : est-ce que le profil d'un enseignant exige un savoir complet de la langue ?*

*Réponse : « non, je pense pas ».*

*Q16 : avez-vous travaillé dans des écoles privés ? si c'est oui pensez-vous que enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport l'enseignement ?*

*Réponse : « Non ».*

*Q17 : que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?*

*Réponse : « l'insécurité linguistique lorsque un enseignant n'est pas capable de transmettre des connaissances aux apprenants ».*

*Commentaire :*

La définition qu'elle attribue à la notion d'insécurité linguistique, c'est le fait qu'un enseignant arrive sur le point d'impuissance à véhiculer un savoir à ses apprenants, le mot incapable utilisé éventuellement que tout type d'insécurité linguistique est causée par « de ne pas pouvoir » ou bien « ne pas être à la mesure de ».

*Q18 : proposez des suggestions, modes de remédiation pour être plus ouvert au statu d'un enseignant non natif de français en particulier et d'autres langues étrangères en générale ?*

Elle finit néanmoins par donner des recommandations de nature didactique que linguistique selon elle, «*le bon professeur doit créer un équilibre : la maîtrise de sa langue, des compétences pédagogique, la capacité de construire une relation avec les apprenants et leur parents et surtout avoir une confiance en soi* ». Nous signalons que l'enseignante a évoqué « la confiance en soi », une expression subjective qui illustre que une des causes majeurs de l'insécurité linguistique, ses propos confirment que la zone de « turbulence » pour elle est la confiance de soi.

➤ **Remarque :** nous vous prévenons que cette interviewée n'a pas répondu à la majorité des questions, pour certaines questions elle répond simplement par oui ou non alors que toutes les questions nécessitent un développement, ce qui nous rendra l'analyse un peu difficile.

#### 4.1.2 L'analyse d'entretien avec « B.N.H » et commentaire des réponses :

<i>cv sociolinguistique</i>	<p>-Sexe : féminin.</p> <p>1- âge : 27 ans.</p> <p>2-appartenance : Ain Témouchent.</p> <p>3-degré d'appropriation de français : langue étrangère.</p> <p>4-la maîtrise de d'autre langue : la langue anglaise.</p> <p>5-représentations linguistique : français la langue d'élégance.</p>
<i>Cv (pré-professionnelle-professionnelle)</i>	<p>6-spécialité : master 2 en didactique de langue .</p> <p>7-motivation : un choix de cœur.</p> <p>8-milieu de travail : cycle secondaire.</p> <p>9-l'expérience : 3 ans.</p>

#### *Questions de présentation de sujet Q1 à Q9*

*« Je suis de euh +un rire je viens de la ville Ain Témouchent, la langue française est une langue étrangère secondaire et je maîtrise l'anglais, pour moi la langue française non le français (c'est beaucoup plus juste) est la langue élégante »*

« B.N.H » à l'âge de 27 ans, enseigne au secondaire elle est diplômée de département de Lettres et Langues étrangères, elle appartient à la ville, elle avoue qu'elle parle (anglais) aisément à côté de la langue maternelle (arabe), enseigner c'est un choix opté par l'enseignante même, par amour de cette langue et qu'elle a voulu énormément l'enseigner, elle accorde également une représentation positive à la langue même si elle l'a considère comme une langue normative.

Le premier segment analysé montre une hésitation dans les réponses de cette enseignante hésitation entre le choix de verbe « être » ou « venir », ainsi l'enquête s'est interrompue au moment où elle choisit la formulation correcte entre « le

français » et « la langue française », alors que l'effort de rechercher le noble dans la langue mène à l'insécurité linguistique.

**Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère ?**

**Réponse :** « Non, je regrette. Pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement il faut avoir le diplôme et autres capacités, compétences et aptitudes d'enseignement ».

**Commentaire :**

De prime d'abord l'entretien avec cette jeune enseignante nous dévoile que l'insécurité linguistique est omniprésente dans l'enseignement de langue étrangère dès le départ de l'entrevue il était claire que l'enseignante est très consciente de son degré d'insécurité linguistique, pour cette interviewée le diplôme ne veut rien dire par rapport au statu d'un enseignant.

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse :** « en ce qui me concerne et d'après ma petite expérience je ne suis pas d'accord avec ce principe car l'université ne m'a pas fournis la formation appropriée dans le domaine de l'enseignement ».

**Commentaire :**

Pour « B.H.N » l'existence de l'insécurité linguistique est reliée à la « **Bad** »formation programmée par l'université, elle affirme qu'elle ne rencontre pas seulement des difficultés linguistiques mais aussi une précarité au niveau de la formation pédagogique et didactique pour enseigner il ne suffit d'avoir un diplôme, le métier implique d'autres exigences « capacité, compétence, aptitude ».

**Q12 : Quels sont les obstacles que vous confrontez le plus dans votre profession ?**

**Réponse :** « parmi les obstacles et les difficultés que je rencontre dans l'éducation c'est de savoir transmettre un message en français à mes élèves sans faire recours à la langue maternelle arabe, je me sens insécure beaucoup plus dans le domaine grammatical, surtout quand j'entame sujet ou un débat avec mes élèves dans un domaine qui est loin de mes connaissances et de ma culture ».

---

Il est notable que « *B.N.H* » valide que le retour à la langue maternelle est la solution quand elle est face à l'insécurité linguistique à l'oral au niveau (grammatical).

Nous constatons que l'interviewée aborde le mot culture, ce qui nous mène à s'interroger sur la relation qui réside entre l'insécurité linguistique et la culture, cela explique qu'il y a une interdépendance entre la langue et la culture et que chaque langue possède une culture et parmi les causes de l'insécurité linguistique la vulnérabilité de la compétence interculturelle.

*Q13 : sentez-vous de cette éventuelle insécurité linguistique dans un cadre professionnel ou lors de votre interaction sociale avec des locuteurs natifs ?*

*Réponse : « je me sens insécurisée beaucoup plus avec un locuteur natif, surtout au niveau phonétique, comme vous le savez le français est connu pour ses syllabes semblables, c'est pour ça j'ai toujours une sorte de restriction phonétique en face un locuteur natif, et donc les fautes sont impardonnables on les permettra pas à un enseignant ».*

Si le premier incident pour « *B.N.H* » est de la grammaire ,le deuxième incident porte sur une interaction mal engagée avec un locuteur natif, chercher les moyens verbaux pour communiquer aisément, être prudente ,vigilante dans la langue ,pour elle l'erreur est impardonnable pour un enseignant parce que un acteur social est supposé parler la langue parfaitement ,cette réponse montre que la locutrice veille à ce que les normes soient respectées.

*Q14 : en quel domaine de la langue vous vous sentez en insécurité ?*

*Réponse : « en fonction de mes réponses précédentes, je dirai au grammaire et en phonétique ».*

Nous constatons que l'enquêtée estime d'une manière simple de son insécurité linguistique, ce que Calvet appelle « insécurité évaluative ».

*Q15 : est- ce- que le profil d'un enseignant exige un savoir complet de la langue ?*

*Réponse : « Non, on ne peut pas tout savoir, pas forcément mais il est préférable qu'un enseignant connaisse plusieurs aspect de la langue qu'il enseigne surtout avec les adolescents qui sont de nature curieux ».*

Les propos de cette réponse ignorent la perfection de la langue.

---

*Q16 : avez-vous travaillé dans des écoles privés ? si c'est oui pensez-vous que enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport l'enseignement ?*

*Réponse : « Oui, j'ai déjà travaillé dans une école privé, oui bien sûr que l'enseignement au privé est plus exigeant au niveau des compétences ,des capacités et des performances de la langue dans son cadre légitime que le secteur public qui exige juste d'avoir un diplôme »*

Comme avancé « **B.N.H** » a déjà un vécu professionnel dans une école privé, elle affirme à ce propos qu'il y a d'autant de responsabilité et de légitimité envers la langue que dans le secteur public, ce témoignage justifie l'enquête de w.Labove concernant l'utilisation de la langue qui diffère d'une classe social à une autre.

*Q17 : que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?*

*Réponse : « L'insécurité linguistique c'est de n'avoir pas pratiqué la langue dans ces normes légitimes ».*

À partir de la définition donné par « **B.N.H** », on voit qu'elle a utilisé les deux mots « norme » et « légitime », cela montre que la langue est formée d'un ensemble des normes et pour ne pas façonner cette insécurité langagière il faut pratiquer ces normes dans un cadre légitime, une reconnaissance par « **B.N.H** » que la légitimité d'une langue existe.

*Q18 : proposez des suggestions, modes de remédiation pour être plus ouvert au statu d'un enseignant non natif de français en particulier et d'autre langue étrangère en générale ?*

*Réponse : « se perfectionner au niveau phonétique-se cultiver dans la langue-effort personnel doit être fourni par un enseignant ».*

## 4.1.3 L'analyse d'entretien avec « B.A » et commentaire des réponses :

<i>cv sociolinguistique</i>	<p>-Sexe : féminin.</p> <p>1- âge : 28 ans.</p> <p>2-appartenance : Ain Témouchent.</p> <p>3-degré d'appropriation de français : langue étrangère.</p> <p>4-la maîtrise de d'autre langue : la langue espagnole.</p> <p>5-représentations linguistique : français la langue de littérature.</p>
<i>Cv (pré-professionnelle-professionnelle)</i>	<p>6-spécialité : master 2 en didactique de langue</p> <p>7-motivation : désire d'enfance, 9- l'expérience : 4 ans</p> <p>8-milieu de travail : cycle secondaire</p>

*Les questions de présentation de sujet Q1à Q9 :*

« *J'ai 28 ans ; je viens de Oulhaça, étrangère (elle veut dire le français), elle peut être secondaire pour un enseignant du FIE, non un peu d'espagnol le français est la langue de littérature , les romans* ».

Le constat de départ avec « B.A » c'est qu'elle répond brièvement sans explication, de plus elle parle rapidement, elle cherche toujours à passer à la question suivante, il est possible que ce signe explique un manque de confiance en soi, alors que parler rapidement dans une langue étrangère est une marque de l'insécurité linguistique, pour éviter de tomber dans l'erreur, Sa vocation est naturelle puisqu'elle joint pour les langues à son gout pour l'enseignement .

*Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère ?*

*Réponse : « Non, le diplôme n'est pas suffisant l'enseignant doit toujours faire des recherches »*

*Commentaire :*

---

Elle estime que être diplômé ça n'empêche pas de se tromper ; elle voit que l'excellence personnelle est importante pour un enseignants de langue, la bonne préparation, chercher la signification des mots diminue même si un peu le taux de l'insécurité linguistique.

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport l'enseignement ?**

**Réponse :** « pas forcément on peut trouver dans notre travail des choses que nous n'avons pas étudié à l'université, je pense qu'on nous enseigne que de la théorie, je pense que c'est très très ---euh ; ce que nous besoin c'est de la pratique ce que nous avons appris ne répond pas aux exigences de métier ni aux besoins réel de nous élèves »

**Commentaire :**

« B.A » partage la même opinion de « B.N.H », à propos de cette question, d'après elle La formation de l'université dépensée durant les 5 ans est inadéquate.

**Q12 : Quels sont les obstacles que vous confrontez le plus dans votre profession ?**

**Réponse :** « l'absence de feed-back entre moi et mes apprenant, il y a des élèves francophobes et d'autres francophiles ».

**Commentaire :**

Cette réponse implique nous seulement une insécurité linguistique mais aussi une insécurité professionnelle, cette situation d'hétérogénéité semble être un obstacle pour interagir avec les élèves qui ont une représentation dépréciative envers le français, ce qui provoque une déstabilisation linguistique et professionnelle chez les enseignants de langue étrangère .

**Q13 : sentez-vous de cette éventuelle en insécurité linguistique dans un cadre professionnel ou lors de vous interaction sociale avec des locuteurs natifs ?**

**Réponse :** « je me sens de l'insécurité linguistique lors de mes interactions social avec des locuteurs natifs ». Nous avons demandé à l'enseignante de donner plus d'explication à cette question elle ajoute : « ... euh, vraiment je ressens mal aise quand j'échange avec un interlocuteur natif de France ; je prends le souci qu'un mon message ne soit pas compris et le vis vers ça ; même le pire c'est quand il

---

*connait ma spécialité, mon poste, et ma profession, j'ai de honte quand je commette des erreurs même si l'erreur est banal. L'erreur reste erreur ; faute et d'hésitation ou balbutiement un fausse emploi de mot ; tout simplement c'est parce que ce n'est pas ma langue maternelle ».*

*Commentaire :*

La réponse est une preuve que le locuteur idéal existe, ainsi ressentir de la honte avoir peur de commettre les erreurs se traduit par un sentiment d'infériorité, elle prend le souci de l'interprétation que le locuteur fasse d'elle par rapport son statut professionnel, elle a peur de jugement, elle parle d'un point qui nous parait intéressant ; c'est de la communication et pour qu'elle soit efficace le message doit être compris.

*Q14 : en quel domaine de la langue vous vous sentez en insécurité ?*

*Réponse : « je ressent de l'insécurité linguistique dans le domaine de syntaxe et le lexique »*

*Commentaire :*

On comprend qu'il y a une concordance entre insécurité linguistique et la syntaxe, son insécurité apparait quand l'interviewé est incapable de choisir et classer les mots conformément à l'ordre de la langue, un problème majeur et une cause fréquente de l'insécurité linguistique. D'autre coté le manque d'un champ lexical vaste et un vocabulaire convenable, pour chaque situation de communication provoque certain manque d'aisance.

*Q15 : est-ce que le profil d'un enseignant exige un savoir complet de la langue ?*

*Réponse : « impossible, on apprend toujours et le français reste une langue étrangère, on n'est pas des bibliothèques ambulantes ».*

*Commentaire :*

Cette question a pour finalité de connaitre quelle perception accordée au profil d'un enseignant de la langue, la réponse est la pluralité cela nous donne l'impression que cette enseignante parle au nom de professionnel groupe, défendre ses collègues, ce que nous soustrayons à travers cette réponse que l'interviewée essaie de montrer que ce sentiment est partagé et ressenti par chaque enseignant.

*Q16 : avez-vous travaillé dans des écoles privés ? si c'est oui pensez-vous que enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport l'enseignement ?*

*Réponse : « non ».*

*Q17 : que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?*

*Réponse : « l'insécurité linguistique pour moi c'est quand les mots m'échappent ».*

*Commentaire :*

L'utilisation de verbe « échapper » explique cette insuffisance, ce qui cause une défaillance linguistique à faire passer l'information.

*Q18 : proposez des suggestions, modes de remédiation pour être plus ouvert au statu d'un enseignant non natif de français en particulier et d'autre langue étrangère en générale ?*

*Réponse : « le recoure à la langue maternelle ».*

*Commentaire :*

La proposition de « **B.A** » est de retourner à l'arabe en cas hésitation, pour elle voulant ou pas le français c'est une langue étrangère.

## 4.2 L'analyse des entretiens des enseignants de « 30 ans à 35 ans » :

## 4.2.1 L'analyse d'entretien de « Z.S » :

<i>cv sociolinguistique</i>	-Sexe : féminin. 1- âge : 31 ans. 2-appartenance : Ain Témochent. 3-degré d'appropriation de français : langue étrangère-niveau acceptable. 4-la maîtrise de d'autre langue : la langue anglaise. 5-représentations linguistique : français la langue de l'enseignement.
<i>Cv (pré-professionnelle-professionnelle)</i>	6-spécialité : master 2 en didactique de langue. 7-motivation : d'être une enseignante. 8-milieu de travail : cycle secondaire. 9-l'expérience : 3 ans.

## 6.2.2 : commentaire des réponses

*Les questions de présentation de sujet : Q1 à Q9*

« Z.S » une enseignante qui vient récemment de s'intégrer au groupe professionnel, d'une expérience de 3ans à l'enseignement au cycle secondaire. Elle avoue qu'elle a un niveau acceptable en français, à côté de la langue de sa profession, elle dispose un lexique en anglais, la représentation que « Z.S » faite de français est positive, elle accorde cette langue à l'enseignement, elle affirme que l'acquisition de la langue se fait par la réception, sa formation à l'université était didactique de langue ce qui lui a permis d'obtenir un poste au secondaire.

*Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère ?*

*Réponse : « vous savez très bien que cette langue reste langue étrangère pour nous et difficile à apprendre et à faire apprendre, surtout pour un apprenant qui ne maîtrise même pas sa langue maternelle et concernant votre question, je dis non, l'enseignant d'une langue exige la langue d'abord et cela ne suffit pas, parce qu'il*

---

*exige d'une manière symétrique d'acquérir des méthodes et des approches afin de mettre en œuvre la langue ».*

**Commentaire :**

L'interviewée montre à travers ses dires que le diplôme ne dit pas qu'on pratique bien la langue. Ce témoignage prouve que même l'apprenant n'est pas en mesure de comprendre cette langue il semble que le niveau des apprenants assure les enseignants de langue.

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport l'enseignement ?**

**Réponse :** « *Non, pas de tout, l'université nous prépare d'être un étudiant mais le domaine de l'enseignement exige la pratique, la fréquentation avec les anciens professeurs plus, être en contact avec les apprenants de différents niveau afin d'acquérir l'expérience ».*

**Commentaire :**

La formation pour « Z.S », n'est pas valable elle s'est expirée au moment où on sort de l'université, une autre certification concernant de la formation, une insatisfaction est apparue dans cette réponse, elle accuse la formation de ne pas tout donner.

**Q12 : Quels sont les obstacles que vous confrontez le plus dans votre profession ?**

**Réponse :** « *les fautes d'orthographe inconsciemment, parce que la pratique de la langue est souvent avec les autres ».*

**Commentaire :**

« Z.S » prouve qu'elle se trouve en panne à l'écrit, elle précise qu'elle fasse des erreurs inconsciemment, cela est lié cordialement à la théorie de Calvet « l'insécurité linguistique évaluative » comme est le cas de cette enquêtée, elle affirme qu'elle fait des fautes d'orthographe, sachant très bien qu'il ne faut pas mettre surtout ce genre d'erreur.

**Q13 : sentez-vous de cette éventuelle en insécurité linguistique dans un cadre professionnel ou lors de vous interaction sociale avec des locuteurs natifs ?**

---

*Réponse : « oui, beaucoup plus avec les locuteurs natifs est ça m'est arrivé souvent, parce que c'est une langue étrangère, je parle mais à l'intérieure de moi je me rapproche parce que au fond de ma tête je sais très bien que je peux le dire autrement, parce qu'il existe une façon plus convenable, plus impeccable ».*

*Commentaire :*

Cette question relève l'importance de contexte et de situation où elle se sent en insécurité linguistique, le locuteur natif et sa maîtrise de norme de sa langue représente une survalorisation de locuteur, ce qui montre d'autre part l'existence de la norme fantasma «IL», qui se manifeste chez «Z.S» par sa perception d'une forme fictive inaccessible que personne ne peut la maîtriser.

*Q14 : en quel domaine de la langue vous vous sentez en insécurité ?*

*Réponse : « grammaticalement, je me sens pas aise, la grammaire est facile à enseigner mais la pratique c'est autre chose, la norme change et la langue parlé change aussi ».*

*Commentaire :*

Nous entendons à partir de cette réponse que la grammaire représente le noyau de la langue au tant que système des unités, la grammaire souvent renvoie à la norme d'une langue, elle inflige un caractère normatif à la langue ,ce qui provoque une insécurité linguistique pour les enseignants, nous pouvons comprendre que les normes sont diachroniques ce qui rendre la langue parlé variable, nous pouvons sous-entendre que « Z.S » prouve une sécurité formelle et insécurité statutaire.

*Q15 : est-ce que le profil d'un enseignant exige un savoir complet de la langue ?*

*« Oui, bien sûr il faut toujours apprendre d'être en contact avec la langue pour atteindre un bon niveau parce que l'enseignement exige d'acquérir un bagage linguistique et esthétique ».*

*Commentaire :*

Pour « Z.S » l'enseignement s'appuie sur un répertoire linguistique riche pour transmettre un savoir, l'importance de la compétence chez un enseignant de la langue est incontournable, la réalisation de cette quête impossible (l'enseignement) n'aurait jamais réussie sans avoir des paramètres linguistiques ,pour pouvoir arriver à un bon

niveau selon elle. Ce qui renvoie à la norme subjective qui donne la priorité à la beauté d'une langue ou bien la langue noble, le fait qu'un locuteur essaie de prendre en compte tous qu'il faut comme l'originalité et le contenu de son dire cela mène éventuellement à l'insécurité linguistique.

**Q16 : avez-vous travaillé dans des écoles privés ? si c'est oui pensez-vous que enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport l'enseignement ?**

**Réponse :** « oui, j'ai déjà travaillé, à mon avis l'enseignement tout entier est un art qui exige un savoir complet »

**Commentaire :**

Une identité professionnelle, prouvée par cette enseignante, le problème ne réside pas au niveau du milieu où elle exerce (variation dia topique), parce que l'enseignement dans son ensemble nécessite tout ce qui est vraiment linguistique.

**Q17 : que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?**

**Réponse :** « l'insécurité linguistique c'est quand la personne va commettre des fautes lors de l'utilisation de la langue ».

**Commentaire :**

La définition donnée par « Z.S » dévoile une insécurité statutaire commettre des fautes signifie qu'elle n'a pas la légitimité pour parler français.

**Q18 : proposez des suggestions, modes de remédiation pour être plus ouvert au statu d'un enseignant non natif de français en particulier et d'autre langue étrangère en générale ?**

**Réponse :** « participer aux séminaire des professeurs formateurs

Être compétent et chercher afin d'accomplir le métier

Être en contact avec les anciens afin de bénéficier de leurs expériences

L'enseignement nécessite l'application sur le terrain ».

**Commentaire :**

« Z.S » a mis en place quelques propositions pour s'améliorer dans la langue par la fréquentation des séances de formation, la recherche pour consolider la compétence

linguistique, parce qu'il s'agit d'une nécessité professionnelle, l'expérience reste la tâche la plus efficace surtout à l'enseignement au tant que métier d'exercice.

#### 4.2.2 L'analyse d'entretien de « P.S » :

<p><i>cv</i> <i>sociolinguistique</i></p>	<p>-Sexe : féminin. 1- âge : 34ans. 2-appartenance : Sidi Bel Abbesse. 3-degré d'appropriation de français : langue étrangère. 4-la maîtrise de d'autre langue : non. 5-représentations linguistique : positive.</p>
<p><i>Cv</i> <i>(pré-professionnelle- professionnelle)</i></p>	<p>6-spécialité : master 2 en science de langage. 7-motivation : désire d'enfance. 8-milieu de travail : cycle secondaire. 9-l'expérience : 8 ans .</p>

#### *Les questions de présentation de sujet : Q1à Q9*

« P.S » enseignante de français au cycle secondaire, sa particularité est qu'elle ne vient pas de la même wilaya, elle est de Sidi Bel Abbesse, mais elle enseigne dans un des établissements secondaires de la wilaya Ain Témouchent, elle avoue que son niveau en français est acceptable, la seule langue étrangère qu'elle maîtrise est celle de sa profession, enseigner pour elle c'est un désire d'enfance.

***Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère ?***

***Réponse : « oui, théoriquement le diplôme est suffisant cela est supposé, mais le terrain qui offre une formation adéquate et l'expérience ».***

#### ***Commentaire :***

Nous constatons que les mêmes réponses qui récurent au titre de cette question, la plupart des enseignants enquêtés détaillent dans les réponses, ils s'expriment pas véritablement au terme de l'insécurité linguistique, mais ils s'intéressent autant de l'insécurité professionnelle, ils négligent la dimension linguistique pourtant c'est la

---

partie signifiante de leur métier, pour eux l'insécurité linguistique existe mais ne constitue pas leur problème majeur.

**Q11 : tout enseignants doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse :** « la formation ne pourrait jamais être en mesure de ce que nous faisons comme enseignant ».

**Commentaire :**

Le principal commentaire que « P.S » a fait par rapport à sa formation est que son contenu est différent par rapport à l'actuel.

**Q12 : Quels sont les obstacles que vous confrontez le plus dans votre profession ?**

**Réponse :** « c'est d'appliquer l'approche par compétences ».

**Commentaire :**

Cette réponse nous pousse à poser véritablement la question suivante, l'insécurité linguistique augmenterait-elle avec la variation des niveaux des apprenants. Est-t-elle en relation avec le statut de l'apprenant qui est modifié par la nouvelle réforme au niveau du system éducatif ?

L'approche par compétence, c'est l'expression révélatrice de la réalité et de la difficulté infligée aux enseignants et si les enseignants même n'ont pas la compétence linguistique prescrite selon la nouvelle approche, seraient-ils capable d'appliquer et donner des compétences qu'ils n'ont pas ?

**Q13 : sentez-vous en cette éventuelle insécurité linguistique dans un cadre professionnel ou lors de vous interaction sociale avec des locuteurs natifs ?**

**Réponse :** « oui, je me sens de l'insécurité linguistique lors de mes interactions sociales avec des locuteurs natifs ».

**Commentaire :**

La réponse de cette locutrice montre bien qu'elle valide l'existence d'un locuteur natif qui est confié en quelque sorte de surveiller la langue, une insécurité identitaire serait liée au terme de cette réponse face à un locuteur originaire, nous pensons que cela renvoie à un sentiment dévalorisé que éprouve cette locutrice, une image de soi négative produite.

**Q14 : en quel domaine de la langue vous vous sentez en insécurité ?**

**Réponse :** « ..... opinion dépourvue d'originalité ».

**Commentaire :**

C'est ainsi que « P.S » a répondu quand nous avons demandé, le domaine de la langue qu'elle ne maîtrise pas.

**Q15 : est-ce que le profil d'un enseignant exige un savoir complet de la langue ?**

**Réponse** « Un enseignant d'une langue est sensé avoir un savoir complet de la langue ».

**Commentaire :**

Cela montre clairement qu'enseigner un code linguistique différent demande des connaissances extralinguistiques de la langue enseignée. On se réfère à un point théorique de schéma de communication établi par « kerbrat- orecchioni » qui postule qu'il existe des éléments haut de la langue qui dépassent les frontières de la grammaire et de la conjugaison et qui sont aussi des facteurs générateurs de l'insécurité linguistique .

L'interviewée essaie de montrer que ce sentiment est partagé et ressentie par chaque enseignant.

**Q16 :avez-vous travaillé dans des écoles privés ?si c'est oui pensez-vous que enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport l'enseignement ?**

**Réponse :** « non ».

**Q17 : que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?**

**Réponse :** « Des difficultés et des obstacles ».

**Commentaire :**

Elle définit l'insécurité linguistique comme des entraves qui empêchent sa mission de l'enseignement mais elle refuse de préciser, elle parle d'une manière générale.

**Q18 : proposez des suggestions, modes de remédiation pour être plus ouvert au statut d'un enseignant non natif de français en particulier et d'autres langues étrangère en générale ?**

**Commentaire :**

Elle propose comme un mode de remédiation :

**Réponse :** « *Le contact avec la langue... Le contact avec les locuteurs natifs à travers l'échange dans des situations formelles ou informelles, s'ouvrir au monde et à la culture* ».

#### 4.2.3 Analyse d'entretien avec « A.S » :

<b>C.V sociolinguistique</b>	1-l'âge : 34 ans 2-appartenance : environ de la wilaya 3-Degré d'appropriation de français : / 4-Autre langue maîtrisée : non 5-représentation : Molière, gastronomie, colonisateur, de gaulle, paris.
<b>C.V (pré-professionnel- professionnel)</b>	6-spécialité : master 02 en didactique français langue étrangère 7-motivation de choix : pour enseigner 8-milieu de travail : secondaire 9- expérience : _

#### 7.2.2.1 commentaires des réponses de « A.S » :

##### Questions de présentation de sujet : Q1 à Q9

« A.S » enseignant de la langue française au secondaire, il vient des environs de la wilaya, il n'a pas mentionné son degré d'appropriation d'après lui, il ne dispose pas un autre code linguistique sauf sa langue maternelle, il a achevé ses études en didactique de langue étrangère, son choix s'est porté sur la didactique, parce qu'il a visé à enseigner. Concernant sa représentation il a répondu par :

**« Molière, gastronomie, colonisation, de Gaulle, Paris ».**

Cet enquêté réunit un ensemble de vocabulaire à propos de ses représentations, du français « *Molière, la gastronomie et paris* », ce lexique utilisé dans un sens mélioratif une représentation prestigieuse et valorisante, par contre il attribue au français un sens de guerre, de brutalité et de violence de point de vue psycholinguistique cette réponse représente un conflit entre les schèmes de représentations, cette question de stéréotype lui permet de s'exprimer sur les représentations qu'il fait d'une manière paradoxale.

---

**Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement d'une langue étrangère ?**

**Réponse :** « évidemment que non il faut avoir une bonne maîtrise de la langue et par-dessus il est impératif d'avoir une culture dite française ».

**Commentaire :**

Pour « A.S » enseigner le français nécessite un dispositif non seulement linguistique mais des compétences culturelles.

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse :** « je peux vous certifier que se sont deux choses qui s'opposent. La formation ne reflète en aucun cas la réalité de l'enseignement en Algérie. On a appris les approches, les méthodes d'enseigner mais pas ici en Algérie, rien n'est adapté à l'apprenant ni aux besoins de ce dernier. L'élève algérien n'est pas un élève canadien ou autre, et j'ajoute même que le statut de la langue française en Algérie est changée mais les universités ne le savent pas ou bien font semblant car cela relève de la politique, l'élève ne comprend rien on est en train de souffrir ».

**Commentaire :**

« A.S » expose une vision très pragmatique, concernant la réalité de l'enseignement. Il explique comment une insécurité professionnelle engendre en particulier une insécurité linguistique. Il montre une réflexion politique à travers sa réponse. À cet égard, il met au clair le recule de statut de la langue française par rapport à la réalité sociolinguistique en Algérie. Cela nous mène à concrétiser la théorie de « diglossie » entre les statuts des langues dans un même bain linguistique ce qui provoque constamment une insécurité linguistique. Nous notons que l'enquêté a comparé entre deux communautés aussi bien différentes société « algérienne », « canadienne ». cette réponse tend à démontrer que le niveau de l'élève algérien n'impose pas aux enseignants d'avoir un haut niveau dans la langue.

**Q12 : Quels sont les obstacles que vous confrontez le plus dans votre profession ?**

**Réponse :** « les obstacles à titre exemple parce qu'il y a tellement, l'élève n'a pas un lexique qui lui permet d'analyser un texte le pire encore il ne sait même pas lire un texte ».

**Commentaire :**

Les propos de cette réponse confirment que l'élève algérien présente une sécurité aux enseignants.

➤ **Remarque :** cet enseignant n'a pas voulu répondre la suite des questions.

#### 4.2.4 Analyse d'entretien avec « B.KH » et commentaire des réponses :

<p><b>C.V</b> <i>sociolinguistique</i></p>	<p>1-L'âge : 39 ans. 2-Appartenance : Oran. 3-Degré d'appropriation de français : avancé. 4-Autre langue maîtrisée : anglais. 5-représentation : un préjugé.</p>
<p><b>C.V</b> <i>(préprofessionnel et professionnel)</i></p>	<p>6-spécialité : licence en français (enseignement 2005). 7-motivation de choix : _ 8-milieu de travail : secondaire. 9- expérience : 14 ans.</p>

#### **Questions de présentation de sujet : Q1 à Q9**

« B.KH » enseignante diplômée de l'ancien système universitaire, au moment de l'entretien elle achève ses études en master 02 (LMD), âgée de 39 ans elle vient d'Oran et enseigne dans les environs de la wilaya, elle parle relativement à 70% la langue anglaise, son choix pour l'enseignement se fait par amour de la langue. « Un préjugé » c'était la réponse quant à la question des stéréotypes.

**Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement ?**

**Réponse :** « Non, jamais ».

**Commentaire :**

La réponse par la négation absolue un signe d'insatisfaction des études reçues bien que cette enquêtée a assisté à l'ancien système universitaire avant même que le système subisse les réformes, il semblerait que le nouveau système ne fonctionne pas qu'avec

les effets de l'ancien, « **B.KH** » accuse l'université à propos de l'insécurité linguistique

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire comme une formation initiale, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse :** « pas tout à fait, je pense l'université donne à 5% »

5 c'est le pourcentage don « **B.KH** » a qualifié la formation universitaire, un jugement dévalorisant par rapport à ce que l'université peut offrir, cette réponse valide l'hypothèse émise au départ qui stipule que l'université est parmi les causes qui génèrent de l'insécurité linguistique.

**Q12 : quels sont les obstacles que vous confrontez fréquemment dans votre profession ?**

**Réponse :** « pas de coordination entre le groupe professionnel on se sent en insécurité linguistique à cause de l'équipe de travail surtout par les très anciens qui ont quand même un niveau louable en français c'est une sorte de frustration, aussi les manuels scolaires ne sont plus fiables et inutiles pour nous d'abord avant même les élèves ».

**Commentaire :**

Cette réponse est très pertinente, nous avons constaté que l'interviewée a parlé de l'entourage et le milieu de travail à l'extérieur de la classe ; pour elle c'est un élément déclencheur de l'insécurité linguistique. Nous interprétons que le jugement et critique négative provoque un sentiment d'insuffisance aux yeux des autres qui sont plus à l'aise avec la langue.

**Q13 : vous vous- sentez le plus de cette éventuelle insécurité dans un cadre professionnel ou lors de vos interactions sociaux avec les locuteurs natifs ?**

**Réponse :** « oui, je me sens en insécurité dans les deux cas et surtout les fautes d'interférence linguistique »

**Q14 : en quel domaine dans la langue vous vous sentez en insécurité linguistique ?**

**Réponse :** « je ressent en insécurité linguistique presque dans tous les domaines de la langue ».

**Commentaire :**

L'objectif primordial de cette question est de découvrir les côtés linguistiques les plus vulnérables des enseignants, comme est le cas de « *B.KH* » qui reconnaît qu'elle subisse l'insécurité linguistique en (phonétique, grammaire, syntaxe) ... Cette question n'a pas été acceptée d'une manière tolérante auprès des enseignants.

**Q15 : est-ce que le profil d'un enseignant exige un savoir complet de la langue ?**

**Réponse :** « *bien sûr, il est un peu exagérant de dire complet mais un enseignant de langue doit être au courant et conscient de la langue qu'il enseigne, surtout avec les nouvelles idéologies et les perceptions des langues étrangères* ».

**Commentaire :**

Cette question a pour finalité de savoir si un enseignant de langue est un simple locuteur, ou bien il est un présentateur idéal de la langue alors il semblerait que l'enseignant doit s'enrichir dans la langue pour éviter toute sorte de illusion et la défaillance linguistique.

**Q16 : avez-vous travaillé dans des écoles privées ? Si c'est oui, pensez-vous que l'enseignement de langue dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue ?**

**Réponse :** « *oui, j'ai enseigné dans des écoles privées est c'est tout à fait différent par rapport l'enseignement étatique, c'est plus sérieux je pense qu'on travaille avec une catégorie précise de la société* ».

Cette question soulève la problématique de la légitimité professionnelle selon le contexte et le milieu où on pratique la langue et même au statut des interlocuteurs auxquels on adresse les propos de cette réponse confirment que la responsabilité de parler la langue couramment varie selon un ensemble des facteurs ce qui provoque à son tour un sentiment d'insécurité linguistique.

**Q17 : Que veut dire pour vous l'insécurité linguistique ?**

**Réponse :** « *c'est de me retrouver dans des situations linguistiques difficiles* »

Pour elle l'insécurité linguistique est le fait de confronter à des circonstances complexes.

**Q18 : proposez des suggestions, des modes de remédiations pour aider les enseignants non natifs de français en particulier et de d'autre langue étrangère en général ?**

**Réponse :** « ré-adopter l'ancien système éducatif, la remise en cause la formation universitaire, intégrer la culture de cette langue dans l'enseignement de langue ».

#### 4.2.5 Analyse d'entretien avec « A.F » commentaire des réponses :

<i>cv sociolinguistique</i>	-Sexe : masculin 1- âge : 41 ans 2-appartenance : Ain abra 3-degré d'appropriation de français : langue étrangère 4-la maîtrise de d'autre langue : la langue anglaise 5-représentations linguistique : /
<i>cv (pré-professionnelle-professionnelle)</i>	6-spécialité : littérature 7-motivation : un rêve d'enfance 8-milieu de travail : cycle secondaire. 9-l'expérience : 13

#### **Les questions de présentation de sujet Q1 à Q9 :**

« A.F » un enseignant de français, au cycle secondaire pendant 13 ans, il parle relativement anglais comme une deuxième langue étrangère, il n'a aucune représentation vis- à-vis la langue française, pour lui enseigner c'était un rêve d'enfance.

**Q10 :pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement ?**

**Réponse :** « je crois que ce sujet est «in négociable » et bien sûr que non, plus que tu acquières de l'expérience plus que tu deviennes métaphoriquement impeccable dans la langue ».

---

Une autre affirmation été découlé de cette question, le diplôme ne peut en aucun cas être en mesure de ce qu'un enseignant de langue donne.

**Q11 : tout enseignant de langue doit passer un cursus universitaire, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse : « non, il faut plus d'expérience ».**

Comme la majorité des enseignants précédents « *A.F* » n'accorde aucune importance à la formation universitaire.

**Q12 : quels sont les obstacles que vous confrontez fréquemment dans votre profession ?**

**Réponse : « l'obstacle auxquels je confronte est le rejet de la langue par les apprenants ».**

**Commentaire :**

Pour « *A.F* » le refus de la langue française auprès des apprenants rendra la tâche d'enseigner une langue difficile, cela nous mène à la réflexion que l'apprenant comme étant un acteur sociale contribue à la provocation de l'insécurité linguistique.

**Q13 : vous vous -sentez en insécurité linguistique le plus dans un cadre professionnel ou lors de vos interactions sociales avec les locuteurs non natifs ?**

**Réponse : « Non, pas de tout ».**

**Commentaire :**

Ce locuteur ne confronte pas à l'insécurité linguistique même quand il est en face d'un locuteur natif, cela nous informe d'une manière implicite que la confiance en soi des interlocuteurs non natifs contribue d'avantage pour prendre la parole ainsi cette réponse infirme la supériorité entre les locuteurs.

**Q14 : en quel domaine de la langue vous vous- sentez en insécurité ?**

**Réponse : «parfois je tombe dans des illusions des prononciations phonétiques ».**

**Commentaire :**

La zone turbulence pour « *A.F* » est celle de la phonétique. Il assume qu'il se trouve parfois dans des incertitudes des unités sonores, notons que parmi les spécificités de la langue française est la prononciation de certaines syllabes cette particularité sonore provoque une insécurité linguistique.

**Q15 : est-ce- que le profil d'un enseignant de langue exige un savoir complet de la langue ?**

**Réponse : oui je pense que c'est important, même si personne n'atteint ce degré mais un enseignant il faut qu'il soit avancé dans la langue qu'il enseigne ».**

**Commentaire :**

Une confirmation certifiée par « **A.F** » qui favorise l'idée qu'un enseignant dispose un savoir élargit dans la langue, cela montre que le statut d'un enseignant de langue dans son ensemble provoque l'insécurité linguistique, la société glorifie souvent l'enseignant de langue ce qui met ce dernier à chercher l'idéal de la langue.

**Q 16 : avez-vous travaillé dans les écoles privées ? Si c'est oui pensez-vous que enseignez dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport au secteur public ?**

**Réponse : « non »**

**Commentaire :**

Il n'a pas enseigné dans les écoles privés alors il ne peut pas comparer entre les deux milieux professionnels.

**Q17 : que veut dire l'insécurité linguistique pour vous ?**

**Réponse : « c'est le manque de savoir ».**

**Commentaire :**

Il n'a pas précisé de quel savoir s'agit-il, or ce qui est certain et ce que tous les enseignants partagent l'idée que l'absence de la faculté linguistique mène absolument à une chute linguistique.

**Q18 : proposez des suggestions et des modes de remédiation qui aident les enseignants non natifs de langue de langue étrangère français en particulier et d'autre langue en général ?**

**Réponse : « la recherche dans la langue ».**

4.3 Analyse des entretiens avec les enseignants de « 45ans-55ans ».

4.3.1 Analyse d’entretien avec « M.I »et commentaire des réponses :

<p><i>cv</i> <i>sociolinguistique</i></p>	<p>-Sexe : féminin</p> <p>1- âge : 50 ans</p> <p>2–appartenance : Tlemcen</p> <p>3-degré d’appropriation de français : langue étrangère-avancé</p> <p>4-la maitrise de d’autre langue : la langue anglaise</p> <p>5-représentations linguistique : préjugé, fausse représentation</p>
<p><i>cv</i> <i>(préprofessionnel- professionnel)</i></p>	<p>6-spécialité : didactique de langue et études culturelles francophones</p> <p>7-motivation : un dénouement pour la langue française</p> <p>8-milieu de travail : cycle secondaire</p> <p>9-l’expérience : 30 ans</p>

**Les questions de présentation de sujet : Q1 à Q9**

« M.I » enseignante qui vient de Tlemcen, son degré d’appropriation du français est avancé selon elle, elle pratique relativement anglais, sa vision autour de français est un préjugé et fausse l’interprétation, elle a fait didactique des langues et études culturelles francophones. Quand nous avons demandé la raison pour laquelle elle a opté pour ce choix sa réponse c’était un dénouement pour la langue française.

**Q10 : pensez-vous qu’un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l’enseignement ?**

**Réponse : «relativement, je dirai à 10 %»**

**Commentaire :**

À propos de cette question et comme tous les enseignants précédents partagent le même avis sur si un diplôme est à la mesure d’un qualificateur, elle répond fortement par non.

---

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire comme une formation initiale pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse : «Non »**

**Commentaire :**

Cette question a pour finalité de saisir le point de vue de l'enquêté quant à la formation initiale et à quel point cette institution est capable de former et préparer des futurs enseignants de langue, la réponse c'était la négation et comme la majorité des enquêtés ont répondu que l'université n'a pas une vocation à préparer un enseignant prêt pour un champ professionnel.

**Q12 : quels sont les obstacles que vous confrontez fréquemment dans votre profession ?**

**Réponse : les obstacles majeurs, parce qu'il y a assez, que je confronte c'est que pas de liens entre les trois paliers de l'enseignement –le profil de sortie de l'apprenant n'est conforme à son profil d'entrée –les manuels scolaires sont désuets (à changer) ils répondent plus aux attentes des apprenants (génération numérique).**

**Commentaire :**

L'objectif principal de cette question est de décrire les problèmes qui entravent le déroulement des cours d'un enseignant de langue, autrement dit nous aurions aimé que l'enseignante dégage ses problèmes de nature linguistique alors nous avons constaté que l'enseignante a des soucis aussi didactiques que linguistiques.

**Q13 : vous vous sentez en insécurité linguistique le plus dans un cadre professionnel ou lors de vos interactions sociales avec les locuteurs natifs ?**

**Réponse : « parfois oui, je crains de tomber dans les interférences linguistiques ».**

**Commentaire :**

L'interviewée assume qu'elle se trouve dans des situations d'interférences linguistiques quand elle établit des discussions sociales avec les locuteurs natifs, ce qui provoque une insécurité linguistique chez les locuteurs non natifs.

**Q14 : en quel domaine dans la langue vous vous sentez en insécurité linguistique ?**

---

*Réponse : « je peux vous dire que dans tous les domaines puisque il n'y a pas adéquation entre les apprentissages, et c'est tout à fait ordinaire ».*

*Commentaire :*

L'absence de la complémentarité entre les apprentissages génèrent une insécurité linguistique des enseignants, « *M.I* » nous a fait entendre que le programme scolaire un des facteurs générateurs de ce manque d'aisance.

*Q15 : est-ce- que le profil d'un enseignant de langue exige un savoir complet de la langue ?*

*Réponse : « oui ».*

*Commentaire :*

À partir de cette question nous tenterons de nous informer sur les capacités et les performances attendues d'un enseignant de langue étrangère, l'enquête a assuré qu'il s'agit de nécessité professionnelle.

*Q 16 : avez-vous travaillé dans les écoles privées ? Si c'est oui pensez-vous que enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport au secteur public ?*

*Réponse : « non »*

*Q17 : que veut dire pour vous l'insécurité linguistique ?*

*Réponse : « me trouver dans un embrasse face à une situation communicationnelle donnée avec un natif, on n'a pas même aspects civilisationnels par exemple, « la bise » eux ils s'embrassent 1 ou 03 fois (bises), chez nous c'est 02 bises sinon 04 ».*

*Commentaire :*

Selon cette réponse on tend à comprendre que la langue ce n'est pas seulement d'écrire et parler couramment mais pour pouvoir comprendre les gens il faut comprendre les mots qu'ils veulent dire et non pas les mots qu'ils disent, cela permet d'éviter toutes sorte d'illusion et d'insécurité linguistique.

*Q18 : proposez des suggestions et des modes de remédiation qui aident les enseignants non natifs de langue étrangère français en particulier et d'autre langue en général ?*

*Réponse : « revenir à l'ancien system éducatif –changer les manuels scolaires (concevoir d'autre manuels scolaire)-intégrer la culture de la langue cible dans l'enseignement –apprentissage pour que l'apprenant soit en contact directe avec la langue-il faut qu'il y ait une continuité entre les trois paliers d'enseignement- il faut introduire le texte littéraire et le document authentique dans les manuels scolaires comme c'est le cas pour l'anglais ».*

**Commentaire :**

Les propositions proposées par l'enseignante ont des fins didactiques sauf que la dernière recommandation se conforme à notre enjeu, l'intégration de l'aspect culturel est un débat actuel dans les approches et les méthodes d'enseignement.

**4.3.2 Analyse d'entretien avec «BL.K »et commentaire des réponses**

<i>cv sociolinguistique</i>	<p>-Sexe : masculin</p> <p>1- âge : 55 ans</p> <p>2-appartenance : Ain Temouchent</p> <p>3-degré d'appropriation de français : langue étrangère</p> <p>4-la maitrise de d'autre langue : la langue espagnole</p> <p>5-représentations linguistique : la poésie – Molière -l'éloquence -la langue d'ennemi</p>
<i>Cv (pré-professionnelle-professionnelle)</i>	<p>6-spécialité : littérature</p> <p>7-motivation : connaitre la langue d'ennemie</p> <p>8-milieu de travail : cycle secondaire</p> <p>9-l'expérience : 33 ans</p>

**Questions de présentation de sujet Q01à Q09 :**

---

Enseignant des environs de la wilaya à l'âge de 55ans, il atteint ses 35 ans d'expérience au cycle secondaire, d'une langue qui est pour lui la langue de sa profession, il ajout dans le même ordre d'idées qu'il communique en espagnol, les représentations qu'il fait autour du français ont été partagées en deux sentiments contradictoires, celle de Molière, éloquence, par contre c'est la langue de l'ennemi il attribue à la langue des effets historiques.

**Q10 : pensez-vous qu'un diplôme serait suffisant pour accrocher un métier si difficile comme l'enseignement ?**

**Réponse :** « non, absolument pas ».

**Commentaire :**

Cet enquêté partage la même idée que le diplôme n'est suffisant pour un enseignant de langue.

**Q11 : tout enseignant doit passer un cursus universitaire comme une formation initiale, pensez-vous que l'université a offert une formation adéquate par rapport à l'enseignement ?**

**Réponse :** « non, c'est insignifiante ».

**Commentaire :**

Nous soustrayons que la formation fournie pendant un le cursus universitaire n'est pas suffisante selon « **BL.K** », cette qualité faible est la cause principale de l'insécurité linguistique.

**Q12 : quels sont les obstacles que vous confrontez fréquemment dans votre profession ?**

**Réponse :** «enseigner ce n'est pas seulement avoir un savoir mais c'est au-delà de tous les mots sont impuissants face à cette question, durant mon parcours je me suis retrouvé souvent dans des situations difficiles mais je peux vous citer à titre d'exemple, le gestion de classe,(hétérogénéité de la classe plusieurs styles cognitifs)- la maîtrise de langue en général ».

**Commentaire :**

Pour « **BL.K** » enseigner une langue est une mission difficile quoi que nous parlions ne nous pouvons pas la décrire. Ce témoignage explique clairement à quel

point ce défi est complexe, le savoir ne suffit pas pour accomplir une tâche d'enseignement, la gestion de classe est le mot clé qui récurse à chaque fois dans les réponses ainsi la non maîtrise de la langue rentre dans l'enjeu d'insécurité linguistique qui cause par la suite une défaillance linguistique.

**Q13 : vous vous -sentez en insécurité linguistique le plus dans un cadre professionnel ou lors de vos interactions sociales avec les locuteurs natifs ?**

**Réponse :** « oui, évidemment je ressens de l'insécurité linguistique quand j'échange avec un locuteur natif, une image de soi souvent négative, même si je sais ce que je devrais dire, mais cette infériorité est toujours là, et c'est tout à fait normal on doit jamais ressentir de la honte, ce n'est pas ma langue maternelle ».

**Commentaire :**

La réponse de « **BL.K** », révèle l'existence d'une image de soi face à interlocuteur natif disant plus fidèle à la langue ce qui stimule un sentiment d'infériorité qui provoque une insécurité linguistique.

**Q14 : en quel domaine dans la langue vous vous -sentez en insécurité linguistique ?**

**Réponse :** « je me sens en insécurité linguistique souvent au niveau de lexique ».

**Commentaire :**

Les propos de cette réponse montrent l'importance du lexique dans la langue à enseigner, notamment pour la langue française qui se caractérise par un lexique et vocabulaire riche et vaste, être insuffisant dans ce côté risque d'avoir un manque d'aisance langagière.

**Q15 : est-ce- que le profil d'un enseignant de langue exige un savoir complet de la langue ?**

**Réponse :** « oui, tout à fait d'accord, même si je dis souvent que la perfection n'existe pas et il n'y a personne qui peut se perfectionner la langue, c'est impossible de tout savoir dans une langue ».

**Commentaire :**

Le statut d'un enseignant comme étant un représentant de la langue même si cette quête est impossible mais pour se prévenir et éviter de tomber dans l'insécurité

linguistique il est de préférence qu'un enseignant s'excelle à découvrir tous les volets de la langue.

*Q 16 : avez-vous travaillé dans les écoles privées ? Si c'est oui pensez-vous qu'enseigner dans le secteur privé exige une haute légitimité de langue par rapport au secteur public ?*

*Réponse : « non, donc je ne sais pas comment ça passe ».*

*Q17 : que veut dire pour vous l'insécurité linguistique ?*

*Réponse : « l'insécurité linguistique c'est d'hésiter, sais plus quoi dire, inhabiliter de faire passer une information, faire comprendre quelque chose ».*

*Commentaire :*

Elle attribue cette réalité linguistique au degré de pouvoir passer un message.

*Q18 : proposez des suggestions et des modes de remédiation qui aident les enseignants non natifs de langue de langue étrangère le français en particulier et d'autres langues en général ?*

*Réponse : « d'abord aimer la langue-pratiquer la langue avec ceux qui sont proches de la langue à l'aide des moyens de communication-les efforts personnelle pour s'améliorer dans la langue ».*

*Commentaire :*

Cette question a pour finalité de dégager le conseil donné par cet interviewée. Selon lui, l'amour de la langue facilite son apprentissage au profit de tout ce qui est numérique.

### *5. L'enquête de terrain :(observation participante)*

La seconde étape de ce chapitre est celle de l'observation participante en classe, nous avons assisté à des séances régulièrement dans l'établissement secondaire « **COLONEL AMIROUCHE** » de la wilaya Ain Temouchent.

La première remarque que nous avons faite est qu'ils travaillent énormément avec les textes. Le but est de développer la compétence de la compréhension et d'analyse, le premier support utilisé auprès de l'enseignant (e) (X) est un extrait d'un ouvrage littéraire « la cafetière » de Théophile Gautier 1831, le seconde texte intitulé « la

chasse à la gazelle » extrait de « je t'offrirai une gazelle » et d'autres supports utilisés, au départ c'était avec les éléments périphériques de texte.

En arrivant à la phase analytique qui nécessite la disposition de plusieurs facultés, l'enseignant (x) a subi pas mal de fois des entraves linguistiques, nous les attribuons à plusieurs facteurs et à plusieurs circonstances à titre d'exemple :

➤ *la grammaire :*

Un maison au lieu de dire *une maison*

Le l'auteur tandis que la forme correcte est *l'auteur*

Un vidéo alors on dit *une vidéo*

On défend un langue et non pas un pays

Des erreurs même si sont considérées comme une normalité et pour des raisons différentes, entrent dans le cadre d'insécurité linguistique.

➤ *le lexique :*

L'enseignant (e) x s'enfonce dans le cours. Il-elle trouve des vocabulaires anciens dans le texte parce qu'il s'agit d'un roman littéraire comme « clopin-clopant », « blafard » etc. Dans ce cas-là, l'enseignante se retourne au dictionnaire, elle vérifie sur le champ, cela explique fortement que la richesse lexical dans la langue cible est très indispensable pour éviter tout obstacle linguistique. Nous mettons l'accent également sur l'évolution et le changement de la langue au fil du temps ; la mort d'un mot donne naissance à un autre, ce qui exige de l'enseignant d'être conscient à la variété de la langue.

➤ *la phonétique*

Loin de tout jugement personnel, capter les erreurs linguistiques commises rentre dans notre cadre de recherche. Nous avons remarqué que l'enseignant(e) se retrouve souvent dans des interférences phonétique, il se rend compte qu'il se trompe alors il fait constamment une autocorrection, comme la phrase suivante extrait de un des textes utilisés en classe la confusion tombe sur le mot « foi » : « c'est bien la trace matérielle qui seule peut faire foi. » ce mot a troublé l'enseignant(e) (x).

Une remarque a été faite simultanément lors d'une explication d'un passage il hésite entre les unités lexicales, il confond entre « adapte », « adopte » et « adepte »

dans la formulation suivante « l'auteur utilise une thématique adapté au sujet de texte ».

Une autre erreur était faite par l'enseignant(x) en posant la question « qui veut chasser *le* gazelle », l'erreur se porte ici sur le déterminant « *le* ».

Une autre illusion de conjugaison en demandant « Ali et Molay est la ? »

Faute d'orthographe été captée sur le tableau, **développement** avec un seul « P », le mot composé **vraisemblable** a été écrit avec deux « s » alors pour ce mot il s'agit d'une exception, dans même ordre d'idées et comme est le cas dans la phrase suivante : « le type de ce texte est **exortatif** » cependant la graphique correcte de ce mot est exhortatif.

« Qu'est ce qu'il y a aujourd'hui le 1<sup>er</sup> novembre 1954 en Algérie ? » la question est mal posée alors que pour s'informer d'un événement passé on pose la question ainsi « que s'est passé-t-il ce jour-là en Algérie ? ».

Lors d'une des séances, un élève a demandé quelle traduction de mot « آثار » en français l'enseignant (x) a répondu disant c'est « la patrimoine ». La remarque que j'ai faite d'abord est sur le déterminant « la » le mot patrimoine est de genre masculin, alors l'élève insiste sur le sens exacte de mot « آثار » parce qu'il connut le mot patrimoine. Il sait que ce n'est pas la même signification ce qui a mis l'enseignante dans une déstabilisation linguistique et lexical, le mot « آثار » veut dire un monument archéologique et qui fait partie du patrimoine, cela explique la variété lexical en domaine de la traduction on l'appelle « la langue spécialisée ».

Une autre confusion entre les pronoms relatifs « que » et « dont » dans l'expression interrogative suivantes : « vous vous rappelez de récit que je vous ai parlé ? » dont la forme correcte est « vous vous rappelez l'histoire dont je vous ai parlée ? ».

## 6. Étude comparative :

### 6.1 Les convergences et les divergences entres les opinions des enquêtés :

Après avoir exposé et commenté les réponses issues de l'entretien avec les enseignants, nous avons mis en place cette modeste partie pour pouvoir faire une petite analyse comparative des données récoltées.

---

Nous tenterons de mettre au clair tous les points sur lesquels les interviewés se sont mis d'accord comme nous évoquons les divergences de leurs discours. Cette étude va procéder. Ainsi nous allons revoir toutes les réponses qui paraissent pertinentes en fonction des mots clés qui découlent de l'insécurité linguistique à l'aide d'une catégorisation des réponses.

La standardisation des questions qui ont été présentées aux interviewés permet la réalisation d'un rapprochement entre les énoncés relatés, les différences d'âge, de génération et même de la formation reçues font les nuances pour qu'ils répondent finalement à notre problématique de recherche.

### **6.1.1 Les représentations construites par les enseignants :**

« **B.N.H** » : « *...le français c'est une langue d'élégance* »

« **B.A** » : « *le français c'est la langue de la littérature et de roman* »

« **N.R** » : « *le français c'est la langue de la communication international* »

Ces représentations émises par les interviewés montrent que la majorité des enseignants ont une représentation positive sur la langue qu'ils enseignent, tandis que « **M.I** » partage une autre vision elle accorde à la langue un jugement péjoratif « *un préjugé, fausse interprétation* ».

### **6.1.2 La formation initiale :**

Tous les enseignants interrogés sont unanimes que la formation assurée par les départements de français langue étrangère est insuffisante par rapport à la réalité complexe de terrain pour eux cette précarité professionnelle et notamment linguistique est générée par l'université

« **B.N.H** » : « *... l'université m'a pas fourni la formation appropriée au domaine de l'enseignement de langue* »

« **B.A** » : « *je pense qu'on nous a enseigné que la théorie, (...), ce que nous besoin c'est de la pratique, ce que nous avons appris ne répond pas aux exigences de métier* »

« **B.KH** » : « *à 5%* »

« **A.S** » : « *oh, non, je pense que je peux vous certifier que se sont deux choses qui s'opposent* »

« *M.I* » : « *relativement je dirai à 10%* »

En revanche un témoignage de notre échantillon accorde une importance à la formation donnée durant le cursus universitaire, la seule réponse qui valide la formation universitaire. Il est à noter que l'âge et le vécu professionnel ont un effet sur les réponses des enquêtés :

« *N.R* » ; « *oui, je pense que l'université offre une formation adéquate par rapport l'enseignement* »

### **6.1.3 Les lieux similaires de l'insécurité linguistique :**

« *B.A* », « *P.S* », « *Z.S* » et « *M.I* » admettent qu'ils rencontrent des difficultés dans des situations informelles avec des locuteurs natifs, une reconnaissance qu'il y a toujours un modèle référentiel de la langue noble.

### **6.1.4 Les domaines de la langue évoquée comme générateurs de l'insécurité linguistique :**

« *B.A* », « *B.N.H* », « *A.F* » mettent l'accent sur le lexique, la syntaxe et la phonétique dans les interactions orales, comme les causes provocatrices d'un sentiment d'insuffisance, en revanche « *M.I* », « *B.KH* » partagent le même avis, qu'elles se trouvent en insécurité linguistique à cause d'un déséquilibre entre les apprentissages.

### **6.1.5 La compétence interculturelle et l'insécurité linguistique :**

Les interviewés insistent fortement sur l'importance de l'aspect culturel de la langue enseignée, ils avouent que ce facteur est devenu parmi les causes majeures d'insécurité linguistique, ils mettent en avant les performances culturelles notamment lors de la communication avec un natif.

« *A.S* » : « *il est important d'avoir une culture dite française* »

« *B.N.H* » : « (...) *quand j'entame un débat avec mes élèves dans un domaine qui est loin de mes connaissances et de ma culture* »

### **6.1.6 revoir l'insécurité linguistique selon les enseignants :**

« *P.S* » : « *des difficultés, des obstacles* », « *B.KH* » : « *je me trouve dans une situation difficile* », « *B.A* » : « *c'est quand les mots m'échappent* », « *A.F* » : « *manque de savoir* », « *N.R* » : « *c'est quand un enseignant n'est pas capable de*

---

*transmettre des connaissances aux apprenants* », « **B.N.H** » : « *c'est de ne pas pratiquer la langue dans la norme légitime* »

À partir de ces définitions dégagées nous remarquons que le mot « *difficile* » s'est repris plusieurs fois, cette difficulté se manifeste par l'utilisation de mot « *incapable* », *cette* inhabileté causée par le manque et *insuffisance linguistique* ce qui mène absolument à une *pratique non normative* de la langue.

### **7 : Suggestions et recommandation de remédiations de l'insécurité linguistique**

Vu que l'insécurité linguistique est une réalité qui accompagne les enseignants de langues, la mise en place de certaines stratégies efficaces pour combattre ce sentiment est devenue incontournable dans le champ professionnel afin de gérer les situations des crises linguistiques. Pour ce faire, en appuyant sur les suggestions proposées par les enseignants en collaboration avec notre recherche, nous allons essayer de relater un ensemble des stratégies d'évitement et de prévention de toute sorte d'insécurité linguistique

De prime d'abord, la préparation des cours en amont est très importante afin d'éviter les imprévus durant la leçon. Un enseignant doit faire d'une manière exhaustive, des recherches supplémentaires. « **A.F** » propose de faire des recherches dans la langue enseignée. « **B.N.H** » avance dans le même contexte qu'un enseignant doit se cultiver dans la langue à partir des efforts particuliers, d'un autre côté, certains d'entre eux recommandent d'établir des échanges avec les interlocuteurs natifs dans des situations de communication différentes ce qui donne un contact directe avec la langue. S'ouvrir sur le monde aide également à un renforcement linguistique.

Parmi les stratégies proposées, quand l'enseignant se trouve « insécure » il transforme ce sentiment à une activité pédagogique dirigée aux apprenants. Notons que le monde assiste à une révolution numérique qui serait un outil formidable à parcourir telle l'évolution de la langue au profit de par exemple (réseaux sociaux, la toile araignée, les médias francophones TV5 monde).

Le voyage est une autre solution qui paraît être une sorte de consolidation linguistique et comme un moyen qui aide à rester en contact avec la langue. L'aspect culturel a été signalé par les enseignants ; les deux axes enseignant-apprenant doivent

disposer une faculté culturelle. Certains enseignants ont recours aux stratagèmes pour cacher une suffisance en langue ils préfèrent de ne pas attirer l'attention de l'élèves sur certains de leur erreurs, parler la langue maternelle éviter de parler français quand ils ne sont pas obligés de le faire.

*8. Synthèse*

À la lumière des rencontres avec les enseignants et après avoir participé à ce vécu sur terrain, nous estimons que l'insécurité linguistique est devenue une partie constitutive de ce métier. Comme il est impossible de perfectionner la langue, et comment se perfectionner alors que la perfection même n'existe pas, nous signalons qu'il y a souvent un désaccord entre la théorie et la complexité de terrain et surtout comme les métiers impossible comme Freud assure, nous ajoutons que ce soit à la hauteur de la théorie, le terrain et le vécu professionnel restent les plus dignes à expliquer cette réalité complexe.

Conclusion

générale

## *Conclusion générale*

---

L'insécurité linguistique est considérée parmi les débats des recherches évoquées .

depuis les années 1960, l'insécurité linguistique a été exposée sous plusieurs angles et par plusieurs disciplines, cette réalité sociolinguistique montre à quel point le corps social est à la niche de l'évolution linguistique.

Au terme de cette recherche, il est à noter que le but principal de cette dernière était de dévoiler le malaise linguistique des enseignants de français au cycle secondaire face à une quête difficile voire impossible, et comment ils vivent ou bien comment ils apprennent à vivre avec ce sentiment d'insuffisance Dans un contexte légitime à partir de l'interprétation et l'analyse des énoncés des enseignants, nous avons tenté même si partiellement de dévoiler leur représentation à propos de la langue qu'ils enseignent et avoir une idée de leur vécu nocif afin de les amener à partager avec nous leur traumatismes et comment ils réagissent face à ce manque d'aisance langagière .sachant bien que notre travail se distingue par rapport les travaux qui portent sur même thème (insécurité linguistique) que le notre .Même si capter les erreurs, mettre en claire les fautes commises, rentre nécessairement dans le cadre de cette recherche, mais la quintessence de cette étude réside dans le fait de dégager toutes les conceptualisations, représentations, les ressentis ainsi les réflexions qu'un corps socioprofessionnel fasse à l'égard de l'insécurité linguistique ,alors que nous n'avons pas parcourir le « s » de pluriel oublié ou le « e » de féminin ignoré,parceque quand le souci d'un enseignant de langue consiste uniquement à faire mémoriser des structures et des règles ,cela ne travaille jamais une langue étant enseignée comme moyen de communication.

Pour ce faire, nous nous sommes adressés à l'un des acteurs de l'enseignement. Si l'apprenant est au centre d'apprentissage, l'enseignant est celui qui forge ces apprentissages. Souvent nous nous interrogeons sur les difficultés que les apprenants subissent, cependant le groupe socioprofessionnel nous ne lui accordons aucune importance. Afin d'atteindre notre objectif qui est de savoir si cette notion est opérative dans les cas où les locuteurs tissent un lien spécifique et spéciale avec la

## *Conclusion générale*

---

langue , nous trouvons qu'il ne s'agit pas donc d'un simple locuteur à partir d'une méthode qualitative pour se renseigner sur les circonstances qui pourraient être comme des facteurs générateurs d'un sentiment, précisément dans un cadre professionnel et même avec un locuteur idéal. Cela nous a exigé d'échafauder un entretien non directif qui s'interroge sur tous les processus d'un groupe des enseignants de la wilaya d'Ain Témochent. Les résultats recueillis de leur témoignage nous laisse entendre que les enseignants se comportent face à l'insécurité linguistique même si les attitudes des membres enquêtées sont distinctes. Cette étude a montré que la majorité des enseignants reconnaissent le sentiment d'insécurité linguistique dans leur quotidien professionnel, bien que certains enseignants n'avouent pas d'une manière explicite ils évitent de répondre dès que le mot insécurité intervienne dans le discours. Tous les interviewés attribuent cette notion à une défaillance et chute linguistique, nous à la phase qui demande de revoir les hypothèses de départ, les réponses de l'entretien et les observations de classe valident dans un premier temps que l'université entraîne ce nœud linguistique à travers la formation reçue. Dans un deuxième stade nous avons sous entendre que la société contribue à la provocation de l'insécurité linguistique à travers l'idée sacrée qu'elle attribue à un enseignant de langue .cependant les anciennes hypothèses donnent naissance à des nouvelles hypothèses ;à titre d'exemple l'apprenant même pourrait être un facteur générateur d'insécurité linguistique à travers son appartenance sociale, ses représentations de la langue ... , au cas contraire il arrive qu'un apprenant pourrait être une source d'assurance d'un enseignant .

Inscrit dans un même contexte, rappelons que tout enseignant était un apprenant autrefois alors qu'il diffuse sa propre culture éducative qui l'accompagne durant son cursus, ce qui aura lieu certainement dans une de ces expressions dans sa classe et qui va forcément l'accompagner. L'apprenant sera donc suivi en tant que récepteur, «la norme linguistique s'impose à tous Les membres d'une même communauté linguistique, et cela tout particulièrement, sur le « Marché scolaire ». Les professeurs, se voient être dotés d'une compétence suprême. Une telle perception réside dans les représentations sociales, dans le sens où il est d'une telle évidence que les professeurs

## *Conclusion générale*

---

sachent tout, qu'ils soient infaillibles, qu'ils fassent preuve d'une compétence lexicale, en l'occurrence qui ne correspond pas à leur métier. Il ne faut pas perdre de vue que les professeurs, bien avant d'entrer dans le métier, ont été eux-mêmes apprenants ; leur culture éducative a été forgée par ces mêmes représentations contre lesquelles ils essaient de lutter. »<sup>61</sup>

L'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langue étrangère c'est la notion motrice de notre recherche. De ce fait et comme nous avons abordé tout au long de notre travail, cette notion est étroitement liée à des facteurs linguistiques d'une part, mais aussi à des contraintes extralinguistiques d'autre part, la question qui se pose par la suite ; les locuteurs natifs qui enseignent leur langue maternelle (le français en l'occurrence) et d'autres langues en général ressentent-ils de l'insécurité linguistique ? Et quelles en sont raisons ?

---

<sup>61</sup> P.Bordieau,1982,ce que parler veut dire ,Ed paris, Fayard, p39.

# Bibliographie

**Ouvrages :**

- Antoine, Meillet. linguistique historique et linguistique générale. paris : paris champion, 1921, p221
- BARDIN. L'analyse de contenu . paris : PUF, 1977, p. 13.
- Boye, Henri. éd la sociolinguistique. territoire et objets. 1996, p. 204.
- Chevillet François. les variétés de l'anglais. s.l. : paris nathan, 1991, p. 21.
- Chevillet, François. les variétés de l'anglais. paris : Nathan, 1991, p. 49.
- Ferdinand De Saussure . Cours de linguistique générale. 1916, p. 21.
- François Gadet. dialectique . 1977 , p. 99.
- François Gadet. la variation sociale en français. 2007, p. 13.
- Gadet, Françoise. Dialectiques. 1977, pp. 20, 99.
- Grdrun Ledegen. les étudiants et la norme linguistique. le bon français. 2000, p. 53.
- Gudrun Ledgen. Aude Bretegnier, sécurité, insécurité linguistique : terrains et approches. 2003, p. 12.
- Gurdrun Ledegen. le bon français : les étudiants et la norme linguistique. 2000, p. 31.
- Henriette Walter. français dans tous les sens. 1988, p. 66.
- J.Calvet. . sociolinguistique . 1999, p. 185.
- Jean Darbelent. le bilinguisme. 1970, p. 107.
- Jéan Dubois Plurilinguisme littéraire et non linguistique dans l'Italie contemporaine. 2013, p. 17.
- Jean Louis Calvet, Marie Louis Moreau. une ou des normes ? 1998, p 86 .
- Juliette Garmadi. la sociolinguistique. 1981, p. 21 .
- Juliette Garmadi. la sociolinguistique. 1981, p. 65
- Labove, William. Ed de minuit. la sociolinguistique. paris : s.n., 1976, p. 252.
- Louis Jean Calvet . la sociolinguistique. 1993, p. 50.
- Louis-Jean Calvet, Jeanne-Marie Barbéris, Pierre Dumont. L'enquête sociolinguistique. paris : s.n., 1999, p. 15.
- Marie Louis Moreau. sociolinguistique concepts de bases. 1997, p. 194.
- Marie louis moreau. sociolinguistique les concepts de base. 1997, p. 17.
- Michel Francard. (in)sécurité linguistique en francophonie. 2020, p. 38 .

## ***Bibliographie***

---

-Nicole Geunier, Emile Gnovrier, Abdelhamid khomsi. les français devant la norme. 1970 , p197.

-Philippe Blanchet . réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. 2014, p. 293.

-Philippe Perrenond. travail sur l'habitus dans la formation des enseignants : analyse des pratiques et prises de conscience. 1994, p. 211.

-Sioffi.G et D.Van.Reamdonk. 100 fiches pour comprendre la linguistique. 2009, p. 100.

-W.Labov. sociolinguistique. 1976, p. 21.

-William labove. sociolinguistic patterns. 1972, p. 412.

### **Dictionnaires :**

-CHARADEAU, Patrick et MAINGUENEAU. Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours. paris : Ed su seuil, 2002, p. 661

### **Articles :**

-Articles universitaires correspondant aux termes« Marché linguistique » Bourdieu 1982

-Ordonnance, n76-35 . s.l. : organisation de l'éducation et la formation professionnelle , 1976.

-Presses universitaires de France , 1982.

-Rouan publications. les langues en conflit . études sociolinguistique. 2001.

-Sinclair J. Corpus, Concordance, Collocation. Oxford : Oxford University Press, 1991.

### **Thèses et mémoires consultés :**

-Id 85, mémoire l'insécurité linguistique à l'orale en classe F.L.E.

-Thèse de doctorat . système éducatif. p. 169.

-Thèse de doctorat. system éducatif algérien. pp. 42-43.

### **Sitographies :**

-[En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01516389/document>.

-[En ligne] <https://journals.openedition.org/>.

-[En ligne] <https://www.education.gouv.fr/>.

## ***Bibliographie***

---

-[En ligne]

-archives. journals.openedition. [En ligne] 01 05 2008. [Citation : 15 05 2022.]  
www.sociolinguistique.Fr.  
<https://hal.archives.ouvertes.fr>.

-<https://arlap.hypotheses.org/6745>. [En ligne].

-<https://theses.univ-oran1.dz/document/42201126t.pdf>. [En ligne] 19 04 2022.

-langue-saussure. 1000idcg. [En ligne] <https://1000idcg.com/langue-saussure/>.

-P Girardet - 2018 . [En ligne] [Citation : 05 05 2022.] <tel.archives-ouvertes.fr> .

-principes-generaux-structuralisme/DEFINITION. verbotonale-phonetique. [En ligne]  
[Citation : 20 03 2022.] [http ://www.verbotonale-phonetique.com/principes-generaux-structuralisme/DEFINITION](http://www.verbotonale-phonetique.com/principes-generaux-structuralisme/DEFINITION).

Table de matière	
Remerciements .....	
Dédicaces.....	
Résumé.....	
Liste des figures .....	
Liste des tableaux .....	
Introduction générale.....	
Chapitre01 :l'insécurité linguistique et l'enseignement secondaire.....	06
1. historique de la linguistique.....	07
1.1 Sociologie ou sociolinguistique ?.....	08
2. Quelques définitions de la langue de point de vue linguistique .....	10
3. Les pionniers de l'insécurité linguistique .....	11
3.1. L'insécurité linguistique selon quelques linguistes .....	12
3.2 La notion de norme et ses types : .....	14
3.2.1 Les normes objectives :(Constitutives).....	15
3.2.2 Les normes descriptives .....	15
3.2.3 Les normes perspectives.....	15
3.2.4 Les normes subjectives (évaluatives).....	15
3.2.5 Les normes fantasmes .....	16
3.3 Les types de variation : externe ou interne ? .....	17
3.3.1 Variation Dia topique.....	19
3.3.2 Variation diachronique .....	19
3.3.3 Variations diphasique .....	19
3.4 Variations linguistiques.....	20
3.4.1 Variation syntaxiques.....	20
3.4.2 Variations phonologiques.....	21
3.4.3 Variations lexicaux .....	21
4. quelle relation existe-elle entre norme et variation ? .....	21
5. typologie de l'insécurité linguistique.....	23
5.1 .insécurité linguistique formelle et statutaire .....	23
5. 2 .sécurité formelle et insécurité statutaire .....	23
5 .3 insécurité formelle et sécurité statutaire .....	23
5.4 Sécurité formelle et statutaire.....	23
6. L'insécurité linguistique et les représentations .....	24
7. l'insécurité linguistique et hyper-corrrection.....	25
8. L'insécurité linguistique et les phénomènes de contact de langues.....	26
8.1 L'insécurité linguistique et la diglossie .....	26
8.2 L'insécurité linguistique et alternance codique.....	26
9. le system éducatif algérien .....	26
9.1 La composition du système scolaire en Algérie .....	27
9.2 Réforme et curriculum.....	30
9.2.1 Qu'est ce qu'un curriculum .....	30
10. la formation des enseignants de secondaire .....	31
a)L'enseignant acteur social .....	33
b)Enseignant –chercheur .....	33
c) l'enseignants un maitre instruit.....	33
d) l'enseignant personne en relation .....	33
e) l'enseignant pédagogue .....	34
f) l'enseignant praticien .....	34

11. Conclusion.....	35
Chapitre 02 : Recueil des données et expérimentation.....	37
1. Le corpus :(guide d’entretien) .....	37
1.1 La description de corpus.....	37
1.2 Le support utilisé.....	39
1.3 Les circonstances de déroulement (des enregistrements) .....	39
2. Échantillon.....	39
2.1 Présentation de public.....	39
3. Présentation de corpus.....	41
4. l’analyse des entretiens .....	42
4.1 L’analyse des entretiens des enseignants de (25ans-30ans) .....	42
4.1.1 L’analyse de l’entretien avec « N.R » et commentaire des réponses .....	42
4.1.2 L’analyse d’entretien avec « B.N.H »et commentaire des réponses .....	45
4.1.3 L’analyse d’entretien avec « B.A » et commentaire des réponses.....	49
4.2 L’analyse des entretiens des enseignants de « 30 ans à 35 ans » .....	52
4.2.1 L’analyse d’entretien de « Z.S » .....	52
4.2.2 : commentaire des réponses .....	53
4.2.2 L’analyse d’entretien de « P.S » .....	56
4.2.3 Analyse d’entretien avec « A.S » .....	59
4.2.3.1 commentaires des réponses de « A.S » .....	59
4.2.4 Analyse d’entretien avec « B.KH» et commentaire des réponses .....	61
4.2.5 Analyse d’entretien avec « A.F » commentaire des réponses .....	64
4.3 Analyse des entretiens avec les enseignants de « 45ans-55ans ».....	66
4.3.1 Analyse d’entretien avec « M.I »et commentaire des réponses .....	67
4.3.2 Analyse d’entretien avec «BL.K »et commentaire des réponses .....	70
5. L’enquête de terrain :(observation participante).....	73
6. Étude comparative .....	75
6.1 Les convergences et les divergences entre les opinions des enquêtés .....	75
6.1.1 Les représentations construites par les enseignants.....	75
6.1.2 La formation initiale .....	76
6.1.3 Les lieux similaires de l’insécurité linguistique .....	76
6.1.4 Les domaines de la langue évoquée comme générateurs de l’insécurité linguistique.....	76
6.1.5 La compétence interculturelle et l’insécurité linguistique.....	77
6.1.6 revoir l’insécurité linguistique selon les enseignants.....	77
7 : Suggestions et recommandation de remédiations de l’insécurité linguistique .....	77
8. Synthèse .....	79
Conclusion générale .....	81
Bibliographie .....	85
Table de matière .....	88
Annexes .....	

# **Annexes**

- M. I
- 2/ 50 ans
  - 2/ Algérie
  - 3/ avancé
  - 4/ relativement l'anglais.
  - 5/ un préjugé / une fausse représentation sur la langue française
  - 6/ Parfois oui (je crains de tomber dans les interférences linguistiques)
  - 7/ Français (Didactique des langues et Etudes culturelles francophones)
  - 8/ Un dévouement pour la langue française.
  - 9/ Non.
  - 10/ relativement (je dirai à 10%).
  - 11/ secondaire.
  - 12/ 30 ans.
  - 13/ Un grand défi même (qui n'est pas évident)
  - 14/ Pas de liens entre les 3 paliers de l'enseignement / apprentissage
    - Le profil de sortie de l'apprenant n'est pas conforme à son profil d'entrée
    - Les manuels sont désuets (à changer)
    - Les manuels scolaires ne répondent plus aux attentes des apprenants (génération du numérique).
  - 15/ Tous les domaines puisqu'il n'y a pas adéquation entre tous ces apprentissages.
  - 16/ Oui
  - 17/ Non (Donc, je n'ai pas de réponse).
  - 18/ Me trouver dans un embarras face à une situation communicationnelle donnée avec un natif (On n'a pas les mêmes aspects civilisationnels → Ex. La lise : eux ils s'embrassent 1 ou 3 fois (lises), chez nous c'est Elises sinon 4.
  - 19- je ne vois pas l'utilité de cette question (mais je peux exprimer ma douleur par un sentiment et non pas par un pourcentage.)

- revenir à l'ancien système éducatif
- changer les manuels scolaires (conserver d'autres manuels scolaires)
- Intégrer la culture de la langue cible dans l'enseignement / apprentissage pour que l'apprenant soit en contact direct avec la langue.
- Il faut qu'il y ait une continuité entre les trois paliers d'enseignement (primaire / moyen / secondaire)
- Il faut introduire le texte littéraire et le document authentique dans les manuels scolaires comme c'est le cas pour l'anglais.

## LISTE DES FIGURE

---

## LISTE DES FIGURE

Figure Graphique 1 : Pourcentage selon le sexe du public .....	5
--	---

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau des établissements scolaires en Algérie .....	27
Tableau L.J.Calvet exploite les données récoltées de l'étude .....	22
Tableau le sexe .....	37
Tableau L'âge .....	38
Tableau L'analyse de l'entretien avec « N.R » et commentaire des réponses .....	40
Tableau L'analyse d'entretien avec « B.N.H »et commentaire des réponses .....	43
Tableau L'analyse d'entretien avec « B.A » et commentaire des réponses .....	47
Tableau L'analyse d'entretien de « Z.S » .....	51
Tableau L'analyse d'entretien de « P.S » .....	55
Tableau Analyse d'entretien avec « B.KH» et commentaire des réponses .....	60
Tableau Analyse d'entretien avec « A.F » commentaire des réponses .....	63
Tableau 1 Analyse d'entretien avec « M.I »et commentaire des réponses .....	66
Tableau Analyse d'entretien avec «BL.K »et commentaire des réponses.....	69

### **Résumé :**

Au cours de ce travail, nous visons à aborder d'abord la notion de l'insécurité linguistique et d'évoquer son évolution depuis son apparition comme un sujet de recherche en 1960.

Sachant très bien que jusqu'au présent cette réalité sociolinguistique complexe a été étudiée par rapport un contexte sociale, le statu des interrogés était soit des apprenants qui apprennent une langue étrangère soit des locuteurs dans leurs vie quotidienne avec la langue, mais il reste aussi nécessaire d'interroger cette notion vis-à-vis un group professionnel et légitime. Considérant que cette catégorie est la source fiable de la langue étrangère en effet cette dernière ne présent pas seulement un instrument d'échange communicationnel mais ce code linguistique constitue une partie signifiante de leur métier.

Notre objectif est de saisir comment les enseignants non natifs de langue étrangère vivent ce manque d'aisance et pour quelles raisons ?comme nous avons pris part à interpréter leur représentations, les exigences sociaux par rapport le statu d'un enseignant de langue étrangère, leur insuffisance en matière d'une langue normative qu'ils enseignent ,en arrivant à récolter dans un dernier stade à récolter les recommandations et pour être plus ouvert à un statu d'un enseignant de langue étrangère.

**Mots clés :** insécurité linguistique, sociolinguistique, enseignants non natifs, représentation, insuffisance, normative.

### **Abstract :**

In the course of this work, we aim to first address the notion of linguistic insecurity and to evoke its evolution since its appearance as a research topic in 1960.

Knowing full well that until now this complex sociolinguistic reality has been studied in relation to a social context, the status of the respondents was either learners learning with language, but it is also necessary to question this notion vis-à-vis a professional and legitimate group. Considering that this category is the reliable source of the foreign language , indeed, the latter does not only present an instrument of communicational exchange but this linguistic code is a significant part of their job. Our goal is to understand how non-native teachers of a foreign language experience this lack of fluency and why we took part in interpreting their representations. the social requirements in relation to the status of a foreign language teacher, their

insufficiency in terms of a normative language they teach, arriving to reap in a final stage to collect recommendations and to be more open to a status of a foreign language teacher

**Keywords:** linguistic insecurity, sociolinguistics, non-native teachers, representation, inadequacy, normative

### ملخص:

في سياق هذا العمل ، نهدف أولاً إلى معالجة مفهوم انعدام الأمن اللغوي ومناقشة تطوره منذ ظهوره كموضوع بحث في عام 1960. مع العلم جيداً أنه حتى الآن تمت دراسة هذا الواقع اللغوي الاجتماعي المعقد فيما يتعلق بالسياق الاجتماعي ، فإن حالة المستجيبين كانت إما متعلمين يتعلمون لغة أجنبية أو متحدثون في حياتهم اليومية مع اللغة ، ولكن يظل من الضروري أيضاً طرح الأسئلة هذه الفكرة تجاه مجموعة مهنية وشرعية. بالنظر إلى أن هذه الفئة هي المصدر الموثوق للغة الأجنبية في الواقع ، فإن الأخيرة لا تقدم فقط أداة للتبادل التواصلي ولكن هذا الكود اللغوي يشكل جزءاً مهماً من مهنتهم. هدفنا هو فهم كيف يعاني مدرسو اللغة الأجنبية من غير الناطقين بها من هذا النقص في الطلاقة ولأي سبب؟ كما شاركنا في تفسير تمثيلاتهم والمتطلبات الاجتماعية فيما يتعلق بوضع مدرس لغة أجنبية ، وعدم كفايتهم من حيث لغة معيارية يقومون بتدريسها ، وتمكنوا من جمعها في مرحلة أخيرة لجمع التوصيات اقتراحات وليكونوا أكثر انفتاحاً على حالة مدرس لغة أجنبية.

**الكلمات المفتاحية:** انعدام الأمن اللغوي ، علم اللغة الاجتماعي ، مدرسون غير أصليين ، تمثيل ، قصور ، معياري.